

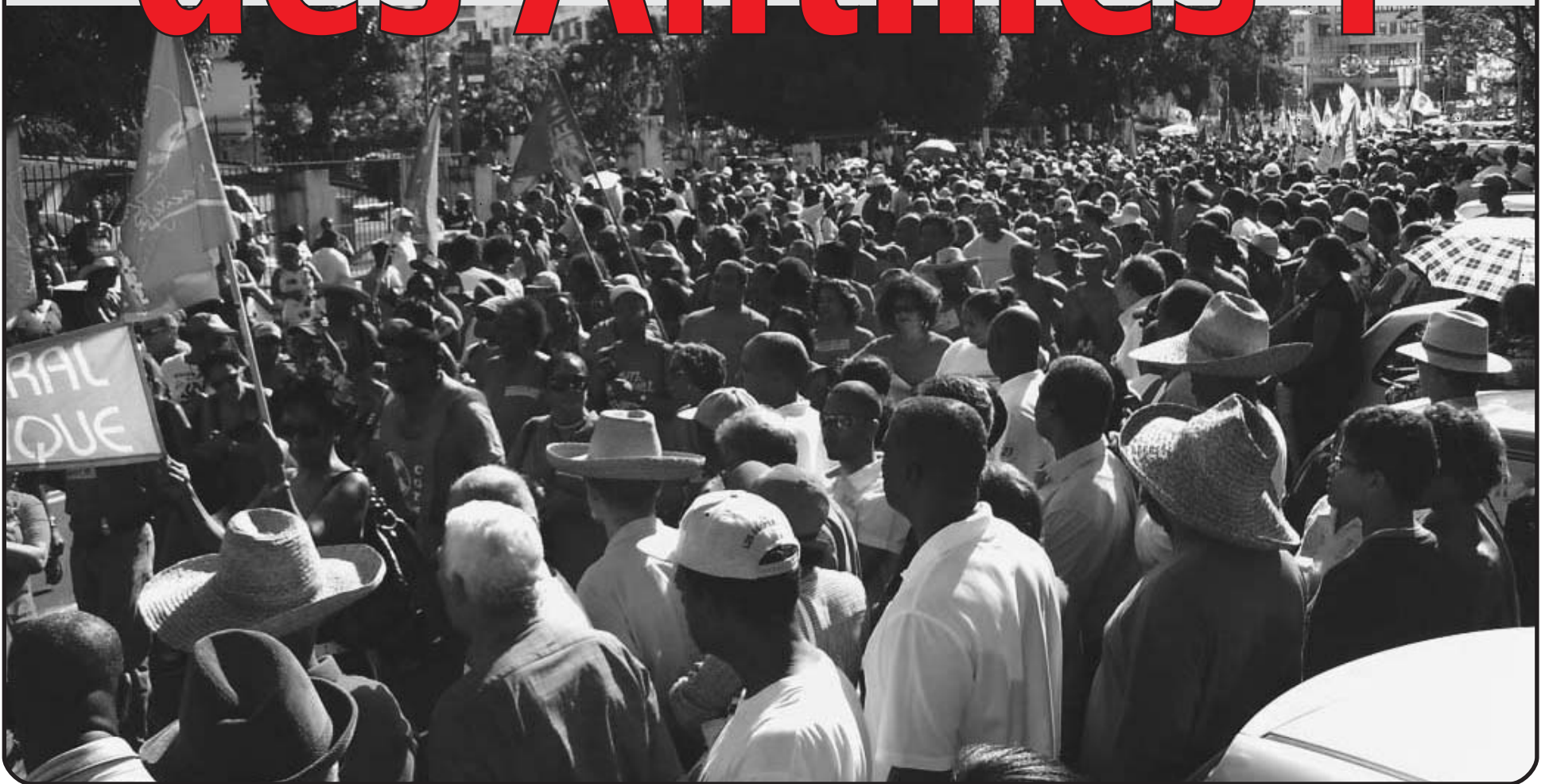
**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2116 - 20 février 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Vive la lutte des travailleurs des Antilles !



19 mars :

**Préparer une riposte de
toute la classe ouvrière**



Sommaire

Leur société

- p. 4
 - Congé parental
 - Expulsions de sans-papiers
- p. 5
 - Justice : Marchiani récompensé
- p. 6
 - Sommet social : les chaussetrappes de Sarkozy
 - Loi Boutin sur le logement
 - Manifestation de mal-logés
- p. 7
 - La Caisse des dépôts attaque le logement social
 - Fixation des salaires
 - Prix de la viande
- p. 16
 - Ile de La Réunion : vers une grève générale ?
 - Le soi-disant partage du travail
 - Centrales nucléaires EPR
 - Baisse du prix du gaz pour les industriels

Antilles

- p. 8-9
 - Guadeloupe : amplification de la mobilisation
 - Les interventions de la police
 - Au Moule : une commémoration particulière
 - Le mouvement en Martinique

Dans les entreprises

- p. 10
 - Chantiers navals STX
 - Alcatel-Lucent
 - Quatre millions de demandeurs d'emplois
- p. 11
 - Renault Flins
 - PSA automobiles
 - Peugeot Sochaux
- p. 12
 - Mairie de Reims
 - Glaxo-Évieux
 - Multiplication des licenciements dans l'Eure
- p. 13
 - Hutchinson-Paulstra-Joint français
 - La Poste-Dijon

dans l'enseignement

- p. 14
 - Les universités restent mobilisées
 - À Limoges
 - À Clermont-Ferrand
 - Le lycée ENNA dans un drôle d'État
 - Il y a 75 ans
- p. 15
 - Février 1934 en France : le réveil ouvrier

Les candidats de Lutte Ouvrière aux élections européennes

p. 5

AVEC LES GRÉVISTES DES ANTILLES

Le «Collectif des originaires d'Outre-mer», qui regroupe syndicats et associations, appelle à une manifestation de soutien aux grévistes de la Guadeloupe et de la Martinique qui luttent contre la vie chère et pour la suppression des inégalités entre les Antilles et l'Hexagone.

Cette manifestation partira Samedi 21 février à 14 heures Place de la République à Paris

Lutte Ouvrière appelle à y participer nombreux.

Le nouveau portail Internet www.lutte-ouvriere.org

Depuis cette semaine, le site Internet de Lutte Ouvrière a été notablement modifié, avec une nouvelle présentation et de nouvelles rubriques. Bien sûr, toutes les rubriques de l'ancien site sont toujours disponibles – agenda, éditoriaux, communiqués de presse, etc. Mais vous y trouverez également une rubrique consacrée aux élections européennes à venir, avec les listes que Lutte Ouvrière va présenter en juin prochain et le texte de la conférence de presse que Nathalie Arthaud a tenue le lundi 16 février. Vous y trouverez, au fil de la campagne, les

textes de nos meetings, les axes et les idées que nous défendrons.

Sur ce site également, une nouvelle rubrique vous permettra de découvrir ou de mieux connaître nos idées fondamentales.

Vous pourrez également, depuis ce site, accéder facilement à tous les autres sites de Lutte Ouvrière et de l'Union communiste (les sites des fédérations, notre presse, le site audio, le site multimédia, celui de la Fête, le site multilingue).

Bonne navigation !

Versez à notre souscription !

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia
www.audiovideo-lo.org

Émissions de télé et de radio, vidéos des exposés du Cercle Léon Trotsky.

LO audio

www.lutte-ouvriere-audio.org

Pour les mal-voyants et pour tous ceux qui veulent une version parlée de nos publications : *Lutte Ouvrière, Lutte de Classe*, les brochures du Cercle Léon Trotsky.

Face à la faillite du capitalisme
ACTUALITÉ DU COMMUNISME

Réunion publique de
Lutte Ouvrière

avec
Nathalie Arthaud



et la participation
d'**Arlette Laguiller**

Besançon

Judi 19 février à 20 heures
Kursaal - Place du Théâtre

Bordeaux

Vendredi 20 février à 20 h 30
Salle de l'Athénée municipal Place Saint-Christoly

Rennes

Mercredi 25 février à 20 h 30
Salle de la Cité Rue Saint-Louis - Métro Sainte-Anne

Toulouse

Vendredi 27 février à 20 h 30
22, allée de Barcelone - Salle municipale

Orléans

Samedi 7 mars à 15 heures
Salle Eiffel 15, rue de la Tour-Neuve

Lille

Mercredi 11 mars à 20 heures
Salle Courmont Quartier Lille Moulins - Métro : Porte d'Arras

Château des Fleurs 156, bd Michelet - Marseille 8^e M° Rond Point du Prado

Nantes

Vendredi 13 mars à 20 h 30
Salle de la Manu 10b, bd de Stalingrad Arrêt Manufacture - ligne A

Nancy

Dimanche 15 mars à 16 h
Palais des Congrès Rue du Grand-Rabbin-Haguenaer

Grenoble

Mardi 17 mars à 18 h 30
Espace Saint-Martin 93, cours Berriat Arrêt des trams A et B : Saint-Bruno

Lyon

Mercredi 18 mars à 20 h
Mairie du 6^e - Salle Victor-Hugo 33, rue Bossuet - M° Masséna

Dijon

Vendredi 20 mars à 20 h
Salle du Clos Vougeot Palais des Congrès

Marseille

Mardi 24 mars à 19 h 30

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 16 février

Vive la lutte des travailleurs de Guadeloupe et de Martinique !



Les travailleurs de Guadeloupe entament leur cinquième semaine de grève générale. Ils ont été rejoints par leurs camarades de Martinique.

Jégo, le ministricule chargé de l'Outre-mer, qui, après avoir promis dans les négociations des augmentations de salaire, s'est dédit ensuite lamentablement, hausse aujourd'hui le ton. Il retrouve le langage habituel du patronat et du gouvernement sur ces grévistes qui « prennent la population en otage ». Dans cette situation, l'argument n'est pas seulement choquant, il est ridicule. La grève bénéficie du soutien de la quasi-totalité de la population, une minorité de profiteurs mis à part. Des manifestations de 20 000, 30 000, voire 60 000 personnes se succèdent dans une Guadeloupe qui compte 450 000 habitants !

Les grévistes bénéficient de l'accord profond de tous, car tous souffrent des prix élevés. Les prix, y compris ceux de la nourriture ou des produits les plus indispensables, sont supérieurs de 20 % à 50 % à ceux du continent où, pourtant, ils augmentent déjà de façon intolérable. Les responsables en sont identifiables. La plupart des grandes surfaces, l'industrie alimentaire locale, l'import-export sont entre les mains d'une douzaine de grandes familles qui sont en situation de monopole et qui rackettent littéralement la population avec la bénédiction des autorités étatiques. Ce sont les mêmes qui possèdent une grande partie des terres et qui, après s'être enrichies dans la production de la canne à sucre, continuent à s'enrichir avec celle de la banane.

Pour la plupart, ce sont des békés, c'est-à-dire ces descendants des anciens maîtres d'esclaves qui vivent dans un luxe inouï, dominant la vie sociale et qui ont des amitiés jusqu'aux sommets de l'État français.

Si la grève porte sur des revendications matérielles et, avant tout, sur une augmentation de salaire de 200 euros en Guadeloupe et de 300 euros en Martinique, c'est aussi une grève pour la dignité, dans cette société antillaise où les femmes et les hommes qui sont d'origine africaine ou indienne constituent la partie la plus pauvre de la population : ouvriers, employés, chômeurs. En revanche, plus on monte dans l'échelle des richesses ou dans l'administration

étatique, plus les places sont occupées par la minorité d'origine européenne.

Si cette lutte pour la dignité représente un aspect, ô combien légitime, de la lutte qui se déroule là-bas, ceux qui insistent sur les seuls aspects spécifiquement guadeloupéens ou martiniquais du mouvement en diminuent l'importance et la signification. Même la responsabilité des hausses de prix n'incombe pas aux seuls békés. À côté d'eux, au-dessus d'eux, il y a les grandes sociétés européennes ou françaises, parmi lesquelles Total. Cette entreprise, la plus riche et la plus puissante de France, contrôle totalement l'approvisionnement en pétrole des Antilles par l'intermédiaire d'une filiale. Or, rappelons-le, ce sont les prix du carburant qui ont été l'étincelle qui a allumé l'incendie social.

Alors, la lutte des travailleurs et de la population contre les hausses de prix, c'est aussi la lutte contre ces grandes entreprises françaises qui les volent et qui les exploitent, mais qui nous volent et qui nous exploitent aussi ici.

Et puis, une minorité qui pille et exploite la majorité, c'est la Guadeloupe, c'est la Martinique, certes, mais c'est aussi la France continentale. Bien sûr, sur le continent, il n'y a pas le poids d'un passé esclavagiste ! Et le luxe des grandes fortunes de France est plus caché encore que celui des békés. Malgré sa fortune de 300 millions d'euros, la plus riche famille béké n'arrive qu'à la 136^e place, bien loin des Bettencourt, Arnault, Pinault, Dassault, Lagardère, Bouygues, Bolloré, etc., qui exercent un pouvoir plus grand encore sur la société, sur l'État.

Les travailleurs de Guadeloupe et de Martinique ne montrent pas seulement l'exemple aux autres départements d'outre-mer. Ils le montrent à tous les travailleurs.

L'augmentation des salaires, l'arrêt des hausses de prix, pour lesquels ils se battent, concernent tous les travailleurs. C'est une partie de nous-mêmes qui a choisi la lutte et qui nous montre la voie. Il est de notre intérêt à tous, travailleurs de là-bas et ceux d'ici, que la lutte se propage à l'échelle de l'ensemble de la classe ouvrière car, alors, nous multiplierons nos chances de changer le rapport de force entre exploités et exploités.

Arlette LAGUILLER

• Pendant la crise

Les baisses d'impôts continuent

Sarkozy a parlé d'une éventuelle baisse de l'impôt sur le revenu pour les contribuables qu'il situe, selon ses dires, « en bas de la classe moyenne ». Mais en faveur des propriétaires et des personnes employant un salarié à domicile, des déductions fiscales supplémentaires ont déjà été adoptées dans la loi de finances.

Pour l'achat de leur résidence principale, les propriétaires pouvaient déjà déduire de leurs impôts 40 % des intérêts la première année, et 20 % les

quatre années suivantes. Cette disposition a été élargie : pour l'achat d'un logement neuf répondant aux normes de « basse consommation d'énergie », la déduction fiscale est équivalente à 40 % des intérêts pendant sept ans. Par ailleurs, pour tout type de logement, les frais de main-d'œuvre pour réaliser des travaux d'isolation thermique donnent aussi droit à une déduction. Il en va de même pour les bailleurs qui réalisent des travaux dans des logements qu'ils louent, dans la

limite, quand même, de trois par an, et à condition qu'ils les louent vides pendant cinq ans. Mais lorsque l'on possède au moins trois logements, ce n'est en général pas pour les habiter tous, mais bien pour en tirer profit en les louant. Aussi la contrainte est-elle bien mince au regard de la plus-value sur le prix des logements dont bénéficient les propriétaires, grâce à des travaux pris partiellement en charge par l'État.

Un cadeau fiscal est aussi accordé aux contribuables qui

embauchent pour la première fois en direct un salarié à domicile. Le plafond offrant des droits à la déduction passe de 12 000 à 15 000 euros, voire 18 000 euros lorsque ce contribuable a deux personnes à charge, enfant ou personne âgée de plus de 65 ans. Compte tenu du fait que 50 % des salaires versés sont déductibles, la baisse d'impôts peut alors atteindre 9 000 euros par an.

Bien sûr, les personnes bénéficiant de ces dispositions ne sont pas toutes des privilégiées,

des travailleurs peuvent employer une aide ménagère pour s'occuper de jeunes enfants ou de parents âgés ; de même, louer un appartement peut apporter un complément de revenus à des retraités modestes. Mais lorsque l'on paie au moins 9 000 euros d'impôts sur le revenu, on est déjà loin d'être un smicard et on bénéficie d'un revenu confortable !

Ce sont des mesures de plus qui sont passées, discrètement, en faveur des privilégiés.

Marianne LAMIRAL

• Congé parental

Comment pénaliser les mères en prétendant les aider

Sarkozy a annoncé qu'il envisageait de raccourcir la durée du congé parental. Chaque année, environ 570 000 parents, dont 98 % de femmes, touchent une allocation pour congé parental.

Son montant, variable suivant la situation, peut aller jusqu'à 550 euros par mois pendant une durée maximum de trois ans. Il est question de réduire sa durée à un an... au nom de la lutte contre les discriminations dont les femmes sont victimes. Sarkozy ose prétendre que s'il agit ainsi, c'est pour améliorer la situation des mères.

Le congé parental n'est qu'un maigre revenu pour les femmes – et beaucoup plus rarement les hommes – qui, par choix ou par nécessité, arrêtent de travailler pour se consacrer à leurs enfants. Mais, voyez-vous, cette situation serait « un immense gâchis » car « c'est un salaire en moins », déclare Sarkozy.

On n'était pas habitué à ce qu'il se préoccupe des problèmes de salaire de la population. Toujours selon lui, la majorité des femmes « auraient souhaité poursuivre leur activité ». Vrai ou faux, on

n'a pas vu non plus le gouvernement multiplier les places en crèches, ce qui pourrait résoudre en partie le problème. En effet, parmi les femmes qui arrêtent leur activité professionnelle, 30 % expliquent qu'elles n'avaient pas trouvé d'autre mode de garde.

Sarkozy admet que le « libre choix » entre s'arrêter et continuer à travailler est une « hypocrisie », mais pour ajouter que « l'arrêt de travail ne peut plus être le mode de garde des jeunes enfants auquel on doit se résigner ». Mais il ne fait rien pour que les crèches et les maternelles prennent en charge les enfants, puisque le gouvernement cherche au contraire à pratiquer des économies tous azimuts sur le dos de l'éducation en supprimant des dizaines de milliers de postes.

Le congé parental, si l'on écoutait le gouvernement, serait aussi un gâchis « pour la société, car ces dispositifs maintiennent en dehors du marché du

travail près de 800 000 femmes par an ». Comme si un congé parental plus court allait permettre aux femmes de trouver plus facilement un travail que les patrons ne proposent pas ! Au contraire, ceux-ci licencient et réduisent les salaires.

En fait, le gouvernement explore toutes les pistes pour réaliser des économies sur le dos de la population. C'est cela, et seulement cela, qui explique qu'il envisage le raccourcissement de la durée du congé parental, et pas des justifications, fantaisistes qui plus est, au nom de l'intérêt des femmes.

Il faut du culot pour qualifier le congé parental de « trappe à inactivité qui handicape la carrière professionnelle des femmes », comme l'a fait une députée UMP, Michèle Tabarot, alors que des dizaines de milliers d'emplois sont détruits actuellement, aussi bien par les capitalistes que par le gouvernement, qui persiste à ne remplacer qu'un départ à la retraite sur deux dans la Fonction publique.

Annie ROLIN

• Justice

Traitement de faveur pour Marchiani

Jean-Charles Marchiani est sorti de prison lundi 16 février grâce à une remise de peine de six mois décidée par Sarkozy. Il était incarcéré depuis mai 2008 pour avoir touché, dans les années 1990, des commissions sur le marché du tri des bagages à Roissy ainsi que sur la vente aux Émirats Arabes Unis de boîtes de vitesses pour les chars Leclerc.

Mais Marchiani est aussi impliqué dans « l'Angolagate », dont le procès se déroule actuellement. Pour cette affaire de trafic d'armes, le procureur de la République a requis à son encontre trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois ferme, cela quelques jours avant sa sortie de prison.

En attendant donc une éventuelle réincarcération, c'est un traitement de faveur que lui accorde Sarkozy, en comparaison du sort du commun des détenus. La raison invoquée est le rôle qu'il a joué en 1988 pour obtenir la libération de français pris en otages au Liban. Mais de toute façon,

cela n'est pas surprenant : les « serviteurs » de l'État ont toujours su s'attirer la bienveillance de leurs pairs lorsqu'ils se font pincer par la justice. Bien des hommes politiques ou des hauts fonctionnaires impliqués dans des affaires de corruption, de l'affaire Elf à celle des marchés publics d'Ile-de-France, etc., n'ont pas eu leur vie ni parfois même leur carrière brisée par les verdicts de la justice.

Or, Marchiani a derrière lui une belle carrière de haut fonctionnaire, voire d'exécutif des basses œuvres de l'État. D'abord dans les services secrets à la fin des années 1960, il a été au côté de Pasqua

– dont on dit qu'il est l'ami personnel – à chacun de ses passages au ministère de l'Intérieur, entre 1986 et 1988, puis entre 1993 et 1995 ; il devint en 1997 secrétaire général de la zone de Défense de Paris, avant d'être élu député européen sur les listes Pasqua-Villiers. Marchiani a mis son savoir-faire au service d'entreprises privées, toujours dans le domaine de la sécurité : chez Peugeot, à Air France et enfin chez Thomson.

Toute cette besogne abattue pendant des années par Marchiani au service de l'État et de grandes entreprises méritait bien une petite récompense... avant un éventuel retour derrière les barreaux de ce détenu « méritant », ce qui lui permettrait, pourquoi pas, d'être une deuxième fois touché par la grâce.

Boris SAVIN

• Sans-papiers

Des expulsions dramatiques

Vendredi 13 février, dans le 18^e arrondissement de Paris, dans le quartier de la Goutte-d'Or, un homme désespéré s'est jeté par une fenêtre du deuxième étage d'un immeuble. Heureusement un auvent a limité sa chute et il ne s'est pas tué.

Un voisin qui aide ce travailleur sans papiers pour essayer de régulariser sa situation a expliqué les raisons de cette tentative de suicide. Mario, jeune Guinéen, en France depuis 2002, est maçon, marié avec deux enfants nés en France. Après des années de vaines démarches, le matin même il s'était présenté au centre de réception des étrangers du 17^e arrondissement, rue Truffaut. Il était certain, avec l'aide de RESF, d'avoir enfin réuni toutes les pièces requises pour l'examen de sa régularisation. En particulier il possédait, enfin, le formulaire de « demande d'autorisation de travail pour un salarié étranger » signé par son dernier employeur, qui souhaite l'embaucher, ainsi qu'un « engagement de versement à l'Anaem (Agence nationale d'accueil des étrangers et des migrations) de 1 620 euros » également signé par son patron. Il s'était déjà présenté deux mois auparavant avec tous ces papiers, mais son dossier avait été refusé sous le motif que ces deux formulaires étaient devenus roses ! Il est alors retourné

chez son patron qui a accepté de résigner les nouveaux formulaires roses.

Mais vendredi 13 février Mario a essuyé un nouveau refus de la préfecture car, ayant subi une période de chômage à cause de son manque de papiers, il ne possédait pas les bulletins de salaire des douze derniers mois, indispensables depuis une directive du 12 février, « pour justifier d'une expérience professionnelle dans le métier pour lequel le demandeur est recruté ». Alors, pas d'emploi déclaré avec feuilles de paye, pas de papiers. Pas de papiers, pas d'emploi !

Après trois arrestations, une garde à vue d'un mois en centre de rétention, un arrêté de reconduite à la frontière, Mario, ne voyant pas d'issue, a voulu se tuer.

Eric Besson, transfuge de la direction du PS, aujourd'hui successeur d'Hortefeux au ministère de l'Immigration, a programmé 27 000 expulsions pour 2009, afin que Sarkozy puisse se vanter auprès de l'électorat xénophobe d'avoir rempli son contrat. Derrière la froideur de ces chiffres, il y a des milliers de Mario.

Louis BASTILLE

Réunions publiques Lutte Ouvrière

« Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme »

Creil	Vendredi 20 février à 19 h 15 Centre de rencontres, rue de Valois
Calais	Vendredi 20 février à 19 h 30 Maison des Associations, rue d'Haguenau avec Éric Pecqueur
Montluçon	Vendredi 27 février à 18 h Salle Salicis, rue Lavoisier avec Marie Savre et Véronique Dreyfus
Bourges	Vendredi 20 mars à 20 h 30 Moulin de la Voiselle avec Régis Robin
Nevers	Samedi 28 mars à 16 h 30 Bourse de Travail avec Geneviève Lemoine

• Sommet social

Les chausse-trappes de Sarkozy

Avant même que ne s'ouvre la rencontre du 18 février, réunissant autour de Sarkozy les « partenaires sociaux », selon l'expression consacrée, c'est-à-dire les représentants du patronat et ceux de cinq confédérations syndicales considérées comme représentatives, on en connaissait grosso modo la teneur. En effet, Sarkozy s'était chargé, lors de son show télévisé du 5 février, d'en préciser les grandes lignes, « d'ouvrir des pistes » comme il a dit, en un mot d'en fixer le cadre.

Il avait au préalable pris le soin de préciser qu'il n'entendait nullement changer de cap. Cela signifie qu'il entend continuer à multiplier les faveurs pour les possédants, à choyer les féodalités financières et industrielles, tout en continuant à brider fermement les revendications populaires, sous le fallacieux prétexte que la priorité doit rester à l'aide à l'économie, c'est-à-dire à ceux-là mêmes qui ont entraîné le système dans la crise.

Mais comme il lui faut montrer un peu de commisération pour les plus démunis, Sarkozy a proposé, dans une fausse symétrie, des mesures sensées aider les plus malmenés par cette crise. Et parmi celles-ci, la suppression du paiement de la première tranche de l'impôt sur le revenu, voire de la deuxième de ces tranches. Ou encore de ne pas exiger le paiement de la prochaine échéance du tiers provisionnel.

« C'est cadeau ! », prétendent les ministres et la droite. C'est vite dit, car ces bons apôtres se gardent bien de préciser que 16,5 millions de foyers ne payent pas l'impôt sur le revenu, faute de revenus suffisants. Comme ils omettent de dire que seuls 2,1 millions de foyers bénéficieraient d'une telle mesure qui les exonérerait en moyenne de 334 euros

d'impôt par an – même pas de quoi s'acheter une Rolex ! Autre façon de mesurer l'importance de ce cadeau : il coûterait 710 millions en manque à gagner à l'État, soit vingt fois moins que les 14 à 15 milliards que le bouclier fiscal laisse aux plus fortunés.

Parmi les autres pistes évoquées, il y a un saupoudrage de mesures destinées aux plus démunis, comme par exemple l'augmentation des allocations familiales, des chèques emploi service pour les personnes âgées ou les mères célibataires. Ces mesurette concerneront quelques dizaines de milliers de personnes, qui bénéficieront de quelques dizaines d'euros supplémentaires par an. Pas de quoi crier victoire ni de dire merci à ce gouvernement.

La manœuvre de Sarkozy apparaît clairement. En multipliant et en diversifiant des propositions insignifiantes au regard des difficultés que rencontrent les classes populaires, il a fait le calcul que cela donnera lieu à des discussions prolongées, qui lui permettront de disloquer le fragile front syndical et d'organiser la diversion face aux exigences des travailleurs. Il n'est pas difficile de discerner ce piège. Car le pouvoir le met en place au vu et au su de tous.

Jean-Pierre VIAL



• Élections européennes

Les candidats de Lutte Ouvrière

Lundi 16 février, dans une conférence de presse, Lutte Ouvrière a présenté ses listes de candidats aux prochaines élections européennes. Nous publions un extrait de la déclaration faite à cette occasion par notre camarade Nathalie Arthaud qui sera notre porte-parole nationale au cours de cette campagne.

« Ces élections interviennent en pleine crise économique qui a déjà des conséquences désastreuses pour les classes populaires. (...) Manifestement, la classe capitaliste est en train de prélever sur les salariés de quoi faire face à l'aggravation de la crise qu'elle a elle-même provoquée.

Lutte Ouvrière se présente dans ces élections européennes avant tout pour dénoncer cette situation. Nous dirons dans la campagne, bien sûr, tout le mal que nous pensons de la politique de Sarkozy qui gouverne entièrement dans l'intérêt du grand patronat et des banquiers qu'il entend secourir face à la crise, quitte à démolir encore plus les conditions d'existence des classes populaires. Nous nous efforcerons cependant avant tout de montrer au monde du travail, aux classes populaires, que c'est la domination du capital privé sur l'économie qui crée la crise et qui accroît la misère à un

pôle pour augmenter les fortunes à un autre.

Nous dirons, dans cette campagne, qu'il n'y a aucun remède contre la crise dans l'économie capitaliste. (...) La seule façon de mettre fin aux crises, c'est de mettre fin au capitalisme lui-même.

Nous dirons qu'il faut que le monde du travail se défende et, par-là même, défende les intérêts de l'ensemble de la société et qu'il est absolument indispensable pour la survie même de la société d'arracher au grand patronat et aux financiers le contrôle qu'ils ont sur l'économie.

Nous dirons que le premier pas dans cette direction serait la suppression de toutes les lois qui protègent le secret commercial et le secret bancaire. Il faut rendre publiques toutes les comptabilités des grandes entreprises afin de connaître les ramifications de leurs circuits financiers. La population pourra alors vérifier que, malgré la crise, il est possible de préserver tous les emplois en répartissant le travail entre tous, sans diminution des salaires, à condition d'imposer pour une fois des sacrifices aux actionnaires. Elle pourra vérifier aussi qu'il est possible d'augmenter les salaires et les retraites de façon conséquente afin de stopper la détérioration du pouvoir d'achat qu'entraînent les

hausse de prix. (...)

Nous dénoncerons la concurrence débridée sans pour autant prendre le parti du protectionnisme, qu'il soit au niveau de l'Union européenne ou au niveau des États qui la composent. Le protectionnisme consiste à protéger les intérêts de la bourgeoisie de son pays contre la bourgeoisie des autres pays, mais pas du tout à protéger les travailleurs ou les classes populaires contre la bourgeoisie elle-même.

Pour ce qui est de l'unité de l'Europe, nous dirons, dans cette campagne, que nous sommes pour l'unification de tout le continent et pour la suppression de toutes les frontières. (...)

Voilà quelques-unes des idées que nous défendrons pendant la campagne pour l'élection des députés au Parlement européen. (...) Nous voulons qu'à l'occasion de ces élections se fasse entendre une voix communiste révolutionnaire. Nous voulons que ceux qui partagent avec nous les idées que je viens de résumer puissent le dire en votant pour nos listes. »

On peut suivre la conférence de presse dans sa totalité sur le site de Lutte Ouvrière (www.lutte-ouvriere.org).

Dans les médias

• France Inter

Dimanche 22 février, sur France Inter, à 10h12, Arlette Laguiller sera l'invitée de Laurence Garcia dans Eclectik.

• Sur TF1 et LCI

Nathalie Arthaud sera l'invitée de Frédéric Delpech dans le Blog Politique diffusé vendredi 27 février à 1h30 sur TF1 puis vendredi 27 février à 18h40, 20h40 et 22h10 sur LCI. Rediffusion sur LCI, samedi à 16h10 et dimanche à 10h30.

• Loi Boutin sur le logement

Des mesures contre les locataires d'HLM

Après son passage au Sénat, la loi Boutin sur « le logement et la lutte contre l'exclusion » a été adoptée par une majorité de l'Assemblée nationale. Elle suscite beaucoup d'inquiétude parmi une partie des quatre millions de foyers locataires d'HLM : car, à défaut de construire de nouveaux logements, elle vise à augmenter la mobilité dans le logement social en poussant des locataires vers les logements privés plus chers ou vers des taudis. Pourtant la mobilité est actuellement de 9,4 % par an dans le parc HLM.

Cette nouvelle loi remet en cause le droit au maintien dans les lieux. Jusqu'à maintenant, il n'y avait pas de limite de durée. Mais dorénavant, une fois ses enfants partis, un couple occupant cinq pièces ou une personne seule occupant quatre pièces seront considérés comme en sous-occupation, même s'ils reçoivent régulièrement des membres de leur famille, et devront déménager. L'office HLM fera trois propositions de relogement dans des appartements plus petits. En cas de refus, même motivé, les locataires pourront être expulsés.

Actuellement, des locataires acceptent ces transferts et parfois les demandent. Mais les offices HLM, faute de logements, font très peu de propositions et ils ne garantissent ni les lieux, ni une baisse des loyers et charges. Au contraire, les propositions de déménagement se traduisent presque toujours par des augmentations, ce qui n'est certes pas incitatif. Cependant, les personnes handicapées et les seniors en sous-occupation ne seront pas contraints de démé-

nager. L'Assemblée a voté que les plus de 60 ans ne seraient pas concernés. Mais depuis ce vote l'UMP a déclaré qu'il y avait eu confusion... et qu'une commission reporterait cette limite à 65 ans.

Cette loi prévoit aussi une augmentation très importante du montant des surloyers. Déjà, depuis le 1^{er} janvier 2009, tous les foyers dépassant de 20 % (60 % avant) le plafond de ressources donnant droit à un logement HLM doivent acquitter un surloyer. Cela concerne 140 000 familles qui ont vu leurs revenus évoluer à la hausse ou dont le nombre de membres domiciliés dans le HLM a diminué. Mais, en plus, la loi Boutin abaisse de 10 % le montant des plafonds de ressources. Cela ne créera évidemment pas un logement de plus, mais accroîtra de plusieurs centaines de milliers le nombre de foyers assujettis aux surloyers. Et du même coup cette mesure supprime des listes d'attente 10 % des demandeurs de logements sociaux !

Quant aux mesures d'expulsion des locataires gagnant plus

de deux fois le plafond, ce n'est qu'un effet d'annonce pour faire croire que Boutin résout le problème du manque de logements sociaux. En effet il n'y aurait que 9 000 foyers en France dans cette situation. Et puis une partie échapperait à ces départs forcés puisque des élus UMP de Paris ont pensé à faire voter un amendement pour que leurs nombreux amis logés par faveur par des organismes HLM parisiens ne tombent pas sous le coup de cette mesure !

Quant à tous ceux qui n'arrivent plus à payer leurs loyers et leurs charges, la loi Boutin s'occupe aussi d'eux. Qu'ils soient locataires en HLM ou dans le privé, le délai de sursis à exécution pour une expulsion

sera désormais réduit de trois ans à un an : un an pour retrouver, un logement au lieu de trois ! Même les familles en grande difficulté qui relèvent de la loi du droit au logement opposable (Dalo) seront expulsées sans maintien provisoire dans les lieux !

Actuellement, 500 000 foyers sont en quasi-cessation de paiement et le 15 mars les expulsions locatives vont reprendre...

Cette loi Boutin « Logement et lutte contre l'exclusion » devait plutôt s'intituler « Expulsions et exclusion » !

Louis BASTILLE



• Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Les mal-logés manifestent pour la réquisition

Samedi 14 février, une manifestation d'environ cent personnes, organisée par les associations de lutte pour le logement comme le DAL, soutenues par la mairie de Saint-Denis, est venue appuyer la demande de réquisition de logements laissés vacants dans un foyer de La Poste.

Depuis deux ans, ces logements spacieux – certains étant destinés au personnel de direction – étaient laissés inoccupés. Cette situation est d'autant plus scandaleuse que la ville de Saint-Denis compte 8 000 personnes en attente d'un logement social.

Des centaines de logements sont laissés ainsi vacants en France depuis des années par les propriétaires privés, les « institutionnels » et par l'État. La spéculation ayant fait son œuvre, les prix des loyers augmentent, les promoteurs immobiliers s'enrichissent, tandis que de nombreuses personnes sont laissées à la rue ou vivent dans des logements insalubres. C'est le cas des familles qui ont occupé ces logements, comme cette mère d'un enfant qui vit dans une résidence hôtelière depuis plus de trois ans, qui paie 688 euros par mois sa chambre de 20 m², ce qui, même avec

l'aide de l'allocation logement de 379 euros, représente une grosse charge, car elle touche un salaire de 1050 euros par mois ! C'est le cas aussi de ce jeune manutentionnaire qui s'est retrouvé à la rue quand le foyer de jeunes travailleurs a mis un terme à sa location. Ce jeune, qui a toujours travaillé, se retrouve depuis des mois à être hébergé par des tiers !

Ces situations sont monnaie courante et la politique du gouvernement va les multiplier. Faut-il rappeler qu'une loi sur



les réquisitions de logements vides existe depuis 1945 ? Le gouvernement se garde bien de l'appliquer, pour ne pas nuire aux spéculateurs immobiliers ! Il serait légitime que ce soit la population qui l'applique elle-même ; cela aurait bien plus d'efficacité que la panacée du « droit opposable au logement » agitée en trompe-l'œil par le gouvernement Sarkozy !

Correspondant LO

La Caisse des dépôts attaque le logement social

La société immobilière de la Caisse des dépôts, Icade, vient d'annoncer que son bénéfice a augmenté de 18 % en 2008 par rapport à l'année précédente. Et encore ce chiffre est-il minoré, car Icade a prévu une provision pour les risques que lui font courir ses activités de promoteur immobilier.

La Caisse des dépôts augmente toujours plus les loyers de ses logements sociaux, jusqu'à rejoindre les prix du privé, et ces trois dernières années elle en a déjà vendu 10 000, pour une part à leurs occupants, même quand ils n'étaient pas en bon état. En décembre dernier, elle a annoncé qu'elle allait vendre les 35 000 logements sociaux qui lui restent en Ile-de-France. Construits avec des fonds publics entre l'après-guerre et les années soixante, Icade les considère aujourd'hui comme des « actifs à faibles rendements ».

Il s'agit, explique Icade, de « disposer de liquidités », près de 3 milliards d'euros, afin de profiter des « opportunités » que présente la crise de l'immobilier en achetant « des bureaux, des centres commerciaux ou des murs de cliniques » aux « rendements plus attractifs ». Ainsi, Icade vient de racheter les murs, très rentables, des établissements gérés par la Générale de santé ainsi qu'une société immobilière française liée au groupe espagnol Colonial au bord de la faillite.

L'État a transformé Icade en société cotée en Bourse en avril 2006, il a privatisé plus d'un tiers de son capital et a changé son statut juridique. Devenue une « société d'investissement immobilier cotée », elle est exemptée d'impôts sur les logements qu'elle vend et a l'obligation de distribuer aux actionnaires la moitié de la plus-value qu'elle encaisse dans les ventes !

On est donc loin des discours sur la Caisse des dépôts censée consacrer les ressources du livret A au logement social !

Jean SANDAY

• Fixation des salaires

Mais si, l'État peut intervenir !

Yves Jego, le secrétaire d'État à l'Outre-mer, répète à chaque interview que « ce n'est pas à l'État à déterminer le montant de salaires ». C'est ainsi qu'il cherche à expliquer son refus de cautionner l'augmentation de 200 euros que réclament les travailleurs guadeloupéens.

Et Jego de faire valoir que l'argent de l'État, celui des impôts, ne doit pas être dilapidé et passer dans les poches des patrons pour compenser l'éventuel effort financier qu'ils feraient en augmentant leurs salariés. Sans doute, mais on peut trouver tardif ce souci des deniers de l'État, de la part d'un gouvernement qui ne ménage pas les subventions – en milliards – à des banquiers qui augmenteront... le confort de leurs actionnaires, et non le salaire de leurs employés !

Mais c'est surtout là une contre-vérité manifeste, qui vise à faire croire à l'indépendance de l'État par rapport au patronat. Car si cette indépendance existe, c'est seulement dans la mesure où l'État n'impose rien aux patrons qui puisse les fâcher, alors qu'il s'empresse d'accéder à leurs désirs. On vient de le voir récemment avec la promesse de suppression de la taxe professionnelle.

Or, en ce qui concerne les

salaires, l'État joue son rôle... de frein, sauf quand les travailleurs l'obligent à rectifier le tir. Les ridicules revalorisations du point d'indice proposées en juillet dernier, de 0,8 % en 2009 et peut-être de 0,5 % en 2010 et 2011, servent non seulement à faire des économies sur les salaires des fonctionnaires mais aussi à conforter le patronat dans sa volonté de rester ferme dans ses refus d'augmenter les travailleurs. Il en est de même pour l'augmentation du smic : l'État donne l'exemple aux patrons, toujours prêts à craindre un « effet boule de neige » si le smic augmentait de façon « inconsiderée » selon eux.

Les gouvernements, de gauche comme de droite, ne se sont jamais gênés non plus pour décréter officiellement un blocage des salaires. Juste au sortir de la guerre, le gouvernement tripartite d'union nationale, comportant des ministres socialistes, communistes et de droite, ayant mis de côté les

conventions collectives, fixait tous les salaires des ouvriers, y compris dans le privé, et les bloquait au nom des efforts à faire pour la reconstruction du pays.

En juin 1982, le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy, comprenant entre autres quatre ministres communistes, annonça le blocage des salaires. Les prix, dont la hausse annuelle dépassait 13 %, étaient censés être bloqués également, mais ils continuèrent évidemment à grimper ; en revanche toutes les clauses d'indexation des salaires sur la hausse du coût de la vie allaient être supprimées. Aujourd'hui encore, les travailleurs en subissent les conséquences, avec des salaires qui ne suivent que de loin l'évolution du coût de la vie.

Les seuls moments où des discussions entre patrons et travailleurs, sous le patronage gouvernemental, ont amené des hausses de salaire, ont été les grands moments de luttes sociales : Juin 1936 et Mai 1968. On voit quelle conclusion on peut en tirer.

Sylvie MARÉCHAL

• Prix de la viande

À qui profite la valse des étiquettes ?

Selon une étude de l'UFC-Que Choisir, depuis 1990, le prix de la viande de bœuf a augmenté de 50 % dans les rayons alors que dans le même temps, à la production, le prix payé aux éleveurs a baissé de 15 %.

D'abord, l'étude pointe du doigt la flambée des prix alimentaires, dont celui de la viande, entre l'été 2007 et l'été 2008. On nous disait alors que c'était la faute de l'envolée des cours mondiaux du blé, du colza, du maïs. Sauf que, quand les cours de ces matières premières dont on nourrit le bétail sont redescendus, le prix du bifteck, lui, n'a pas baissé mais est resté et continue à demeurer sur les mêmes sommets. De même qu'y sont restés les pâtes, le riz, l'huile et bien d'autres produits alimentaires.

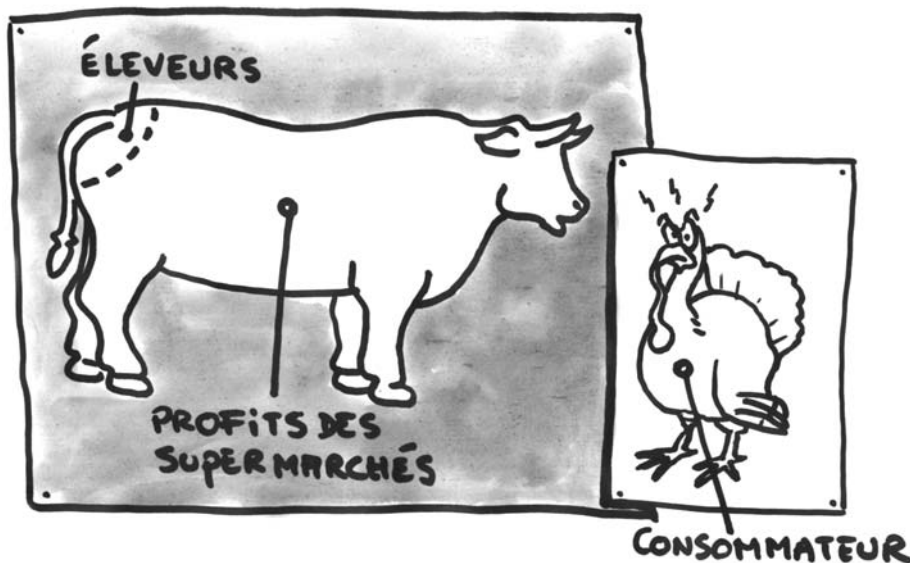
Mais c'est surtout sur le long terme que l'écart s'est

creusé entre le prix de la viande payé par les consommateurs et celui réglé aux producteurs. On se souvient des crises de la vache folle. C'était en 1996 puis en 2000. Les consommateurs hésitaient à consommer... Du coup, les prix payés aux producteurs ont dégringolé de manière importante. Mais le prix de l'entrecôte, lui, a continué à monter et s'est même envolé après 2004. Interrogés par l'association de consommateurs sur les raisons de cet écart, les industriels de la transformation et ceux de la grande distri-

bution se lamentent sur le coût de l'étiquetage et autres tests de détection sanitaire obligatoires depuis la « vache folle », sur l'augmentation du coût de la main-d'œuvre, sur celle du prix de l'énergie, etc.

Bien sûr, pas un n'évoque l'augmentation de ses profits, pas même Carrefour dont les bénéfices ont augmenté de 67 % entre 2002 et 2008 et qui verse cette année 740 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires !

Sophie GARGAN



• Ile de La Réunion

Vers une grève générale ?

Un appel à la grève générale a été lancé pour le 5 mars par un collectif qui regroupe les principaux syndicats et partis politiques de gauche de l'île de La Réunion, ainsi que diverses autres associations. Pour l'instant l'appel est limité à une seule journée. Les principales revendications retenues par les membres du collectif sont : une hausse immédiate de 200 euros net de tous les salaires, de tous les revenus sociaux, des retraites et des bourses étudiantes ; la baisse de 20 % du prix des produits de consommation courante ; le gel en 2009 des prix des loyers des logements sociaux et la baisse de cinq euros sur le prix de la bouteille de gaz.

Et c'est bien le moins que les travailleurs sont en droit d'exiger. Leur situation est des plus difficile : chômage massif, salaires trop bas. Même les travailleurs qui gardent un emploi sont sous la menace de licenciement et subissent de plein fouet l'aggravation des conditions de travail comme de vie. L'Insee vient d'informer qu'au mois de janvier 2009 les produits alimentaires frais ont augmenté en moyenne de 10,4 % en un mois. Faisant une comparaison sur l'évolution des prix de quelques produits de base, cet organisme officiel a par exemple constaté que le prix du riz (sachet de deux kilos) a augmenté en un mois de près de 43 %, celui de l'huile de 30 % ou celui du beurre de 13 %. En fait, la plupart des produits de première nécessité ont connu de très fortes augmentations des prix. Il est normal que des travailleurs ne l'acceptent pas.

Le collectif, qui compte à ce jour 25 membres, s'est créé dans la foulée de la grève du 29 janvier. Lors d'une première réunion qui a eu lieu le 5 février, une déclaration de solidarité avec le peuple guadeloupéen a été adoptée. La lutte des travailleurs antillais, leur détermination, la profondeur de leur mouvement, la participation massive de la population forcent l'admiration et laissent espérer à beaucoup une extension de la grève qui puisse faire reculer le patronat et le gouvernement.

Il est vrai qu'il ne semble

pas que les plus importantes organisations du collectif, en particulier les principaux syndicats et le Parti Communiste Réunionnais, veulent véritablement construire un mouvement d'une telle ampleur. Ils ne cessent de dire que chacun doit avoir son propre rythme, ses propres revendications, mettant en avant la spécificité réunionnaise ; une façon d'insister plus sur les différences que les ressemblances. Pourtant, avec la grève des Antilles, il saute aux yeux que les intérêts des travailleurs sont communs : les revendications pour lesquelles les Antillais se battent étant les mêmes que celles posées par les travailleurs de La Réunion.

Mais la grève du 5 mars, même encore trop lointaine, doit être une réussite et le début d'un mouvement ample et profond. Et d'ici là il faut que le patronat, et avec lui les représentants de l'État, constatent que la volonté d'obtenir satisfaction s'élargit, s'approfondit. Pour cela, les travailleurs doivent partout être consultés, réunis. Il faut qu'ils puissent discuter de la grève à venir et la préparer de la façon la plus efficace qui soit ; c'est-à-dire avec la plus grande participation possible et en toute démocratie. Une telle préparation publique pèserait par la crainte qu'elle pourrait d'ores et déjà inspirer. Et plus l'inquiétude grandira dans le camp adverse, plus les travailleurs seront dans une situation favorable.

Émile GRONDIN

• Guadeloupe

La grève se durcit et la mobilisation s'amplifie

La grève en Guadeloupe est totale. Le groupe Hayot et Despointes (ce dernier auteur des dernières déclarations racistes) ont tenté d'ouvrir les Carrefour de Milenis et de Destreland sous la protection de la police en embauchant des intérimaires. Parfois certains patrons exigent qu'ils dorment sur place. Mais en fait, ils n'y parviennent pas.

Partout les piquets de grève, visibles depuis les grands axes, devant les entreprises, sont là debout, vigilants ou jouant aux cartes devant l'entreprise.

Les travailleurs en grève ont pris le pouvoir de fermer ou d'ouvrir quand ils le veulent et quand c'est nécessaire certaines entreprises pour ravitailler la population. C'est ainsi que les travailleurs CGTG de la SARA (société anonyme de raffinerie des Antilles) ont accepté de faire livrer les bonbonnes de gaz (il n'y a pas de gaz de ville en Guadeloupe). Pendant trois jours, la semaine précédente, les grévistes ont ouvert les stations d'essence pour permettre le ravitaillement,

tout en avertissant qu'à partir du lundi ce serait de nouveau bloqué. Sur le port en grève ils ne laissent passer que les containers de première urgence comme le matériel médical par exemple.

À l'aéroport, les avions sont obligés d'aller se ravitailler dans les îles voisines, comme Saint-Martin, Porto-Rico ou Antigua.

Au moment où nous écrivons, rien ne fonctionne à part la distribution d'eau et d'électricité, avec de petites coupures tournantes d'électricité, mais courtes. Par contre, il a été discuté au niveau du LKP et parmi les travailleurs grévistes de la Générale des Eaux de ne pas couper l'eau, d'autant que les travailleurs com-

munaux sont en grève et que les services de voirie ne fonctionnent plus, entraînant une puanteur autour des poubelles surchargées. Ce problème commence à être étudié par le LKP et les grévistes afin de soulager ces dernières nuisances supportées par la population.

Enfin partout, les militants sont encouragés par la population. Les gens leur disent « *Merci, merci, de ce que vous faites pour nous* », « *Enfin on a réalisé l'unité* ». Lors d'une caravane en fin de semaine dernière en passant dans toutes les communes, la population applaudissait et félicitait les militants du LKP qui leur parlaient par groupes de deux cents dans chaque zone.

Alors, bien sûr, les officiels, administration et élus, etc., ont déversé leur indignation envers ce qu'ils appellent « *débordements et pillage* », etc. Certes, on a constaté que certains magasins avaient

été ouverts et dévalisés, mais dans l'ensemble, cette explosion de colère qui a touché toute l'agglomération urbaine montre surtout l'exaspération des jeunes dans un pays qui compte près de 30 % de chômeurs, dont une moitié de jeunes. Une personne sur six vit au-dessous du seuil de pauvreté, plus de 25 000 Rmistes. Ce qui est étonnant est qu'une telle explosion de colère ne se soit pas produite avant.

Le refus du patronat, son attitude méprisante et arrogante, les mensonges de Jégo et de Fillon qui renient leur parole ont envenimé la situation. C'est pour cela que des barrages ont été érigés sur toutes les routes de Guadeloupe et que les jeunes ont laissé parler leur colère. On peut toujours condamner les « *débordements* », cela ne changera rien tant qu'il n'y aura pas une réponse claire aux revendications du LKP et des syndicats. La situation ne se

calmera pas en Guadeloupe. Il n'y a aucune raison pour que ceux qui ont manifesté depuis quatre semaines parfois au nombre de 10 000, 20 000 jusqu'à 60 000 dans les rues acceptent d'arrêter leur mouvement sans rien recevoir d'autre que des petites primes par-ci par-là, quelques pistaches ! Ils réclament de vraies augmentations de salaires, la titularisation des précaires, la diminution de prix sur les marchandises de consommation courante, une nouvelle baisse sur le prix des carburants et du gaz...

Les patrons, et en particulier le grand patronat, sont tellement voraces et rapaces qu'ils en deviennent inintelligents. Ils ne se rendent même pas compte que leur refus d'une augmentation de salaire de 200 euros leur fait courir le risque de perdre bien plus que cela et même de n'avoir plus de place en Guadeloupe pour continuer à y faire des affaires.

• Au 29^e jour de grève générale

Les interventions de la police

Depuis lundi 16 février, au 27^e jour de la grève générale en Guadeloupe, la tension est montée d'un cran. Grévistes et manifestants, las d'arpenter les chaussées de Pointe-à-Pitre, ont décidé qu'ils en avaient assez de marcher et marcher sans cesse pour obtenir satisfaction de leurs revendications. Ils ont annoncé leur intention de bloquer complètement la Guadeloupe, jusqu'à ce que les patrons et l'État reconnaissent l'accord du 8 février. Accord qu'ils avaient eux-mêmes mis sur pied avec les syndicats membres du collectif LKP. Les manifestants sont passés à l'action.

Face au refus du patronat, des Békés, du gouvernement, de céder aux revendications du LKP (alliance contre l'exploitation outrancière), celui-ci a décidé d'appeler à organiser des barricades et des barrages routiers sur certains grands axes.

Cela fut fait particulièrement à Gosier, au lieu-dit Poucette sur la route nationale, les forces de police sont intervenues avec une grande brutalité. Elles ont chargé, tabassé, piétiné une femme et frappé brutalement plusieurs autres, en plus des militants. Car autour des 200 militants et sympathisants LKP qui se trouvaient sur ce barrage, la population était aussi venue soutenir ou prêter main-forte. Les CRS visaient particulièrement un certain nombre de dirigeants. C'est ainsi que le secrétaire de la fédération de l'hôtellerie UGTG, Charly Landau, et un autre dirigeant de l'UGTG, Gabriel Bourguignon furent interpellés et embarqués sans ménagement.

Puis d'autres jeunes. En tout il y eut 80 interpellations brutales.

Le militant le plus gravement touché fut Alex Lollia secrétaire général de la CTU. Il a été interpellé et emmené à l'hôpital avec de nombreuses contusions, une cheville cassée ou foulée. Étant cardiaque, il fut gardé en observation. La nouvelle courut vite dans toute l'île. L'interpellation de Lollia, très connu, dans ces conditions causa un grand émoi dans la population.

Lollia a déclaré sur les ondes que les CRS lui ont crié avant de le frapper « *on a vu ta sale gueule de nègre à la télé hier soir* ». Plusieurs témoignages de camarades du LKP frappés et molestés concordent sur le fait que les forces de l'ordre frappaient aux cris de « *sale nègre* ». Ce qui a fait dire à Alex Lollia sur les ondes que ces forces n'étaient pas venues rétablir la libre circulation, mais voulaient « *casser du nègre* », selon leur expression devenue tristement célèbre depuis la tuerie de



Mai 1967.

Un membre du service d'ordre du LKP a aussi reçu une balle dans la jambe. Le CRS ou le gendarme a déclaré qu'il n'avait pas visé mais que « *la balle est partie involontairement* »!???

Sur la place de la Victoire à Pointe-à-Pitre

Quelques heures après, la tension est encore montée lorsque la foule s'est massée sur la place de la Victoire pour exiger la libération des interpellés, toujours au son du « *gro ka* ». Le LKP a exigé et obtenu qu'une délégation aille s'entretenir avec le directeur de la police. Les cordons de CRS, après le lui avoir demandé, ont laissé passer six membres dirigeants du collectif. Ces derniers ont interpellé le directeur de la police. Il y avait devant le commissariat le député socialiste Jalton (très bien

vu des manifestants), le maire de Pointe-à-Pitre et deux ou trois conseillers généraux. Christiane Taubira, députée de Guyane, présente en Guadeloupe, est également venue exiger la libération des jeunes.

Lorsque la délégation du LKP arriva devant le commissariat et voulut y pénétrer, elle déclara qu'elle avait autant de légitimité que le député Jalton et les autres élus en ces circonstances et que c'était « *nos camarades et non ceux de Jalton* » qui étaient en garde à vue.

Les dix jeunes qui se trouvaient là au commissariat de Pointe-à-Pitre furent relâchés, puis regagnèrent avec la délégation du LKP les milliers de manifestants, sous les hourrah.

Fait à signaler : tous les jeunes à l'interrogatoire, à part trois, ont déclaré s'appeler LKP 1, LKP 2,

LKP 3, LKP 4 etc. Sauf trois d'entre eux qui, ayant leurs papiers sur eux, furent fouillés et obligés de déclarer leur véritable identité. Ils refusèrent d'être pris en photo et qu'on leur prenne leurs empreintes digitales. Ils doivent être traduits en justice en... juin. Tous les autres interrogés dans d'autres commissariats ont été libérés.

Dans les autres communes

Ailleurs, le barrage du lieu-dit « *La Boucan* », commune de Sainte-Rose, tient bon jusqu'à présent. Les CRS ont chargé pour le briser, mais les manifestants en ont construit trois ou quatre autres très hauts, très renforcés derrière. Jusqu'à présent, ils n'ont pu le détruire.

À Capesterre, lundi 16 février, les manifestants ont tenu pen-

Le mouvement en Martinique

plifiée

Un militant de la CGTG tué Responsabilité gouvernementale

En Guadeloupe, un travailleur, militant syndical de la CGTG est mort dans la nuit du 17 au 18 février et, même si l'on ne connaît pas l'origine de la balle qui l'a frappé, c'est le gouvernement français qui en porte l'entière responsabilité. Alors que les travailleurs de l'île, rejoints par ceux de la Martinique, mènent depuis un mois une grève générale et unanime contre la vie chère, Sarkozy et Fillon ont choisi non seulement de ne donner aucune réponse à cette revendication, mais aussi de faire délibérément monter la tension en mobilisant leurs forces

de police et en recherchant l'affrontement. Le gouvernement doit immédiatement retirer ses forces de police et donner satisfaction aux revendications des travailleurs des Antilles.

Lutte Ouvrière affirme sa solidarité entière avec la lutte des travailleurs de Guadeloupe et de Martinique qui est aussi la lutte de tous les travailleurs en France et appelle à participer massivement à la manifestation de solidarité qui aura lieu à Paris, samedi 21 février, à 14 heures, de la République à la Nation.

Communiqué de Lutte Ouvrière, 18 février 2009

dant plusieurs heures sur leur barrage avant d'être délogés mais ils n'étaient pas très nombreux. Le lendemain, ils étaient bien plus nombreux. Ils en construisirent deux et mirent au moins une fois les forces de l'ordre en déroute par une pluie de pierres. Les barrages ont tenu.

À Petit Bourg, mardi 17, le barrage a tenu toute la journée avec environ 200 manifestants, toujours du LKP. Des jeunes très remontés avaient amassé des pierres et des armes légères. Il fallut beaucoup de persuasion du service d'ordre du LKP pour qu'ils n'agressent pas de front les forces de police, bien armées. Le service d'ordre put obtenir d'eux, non sans mal, qu'ils dégagent juste après les sommations légales des gendarmes. Ils se massèrent de part et d'autre du rond-point de « carrière-Montebello » en criant, en lançant des pierres. Les forces de l'ordre répondaient par des grenades lacrymogènes. Mais visiblement elles avaient reçu des ordres de modération en raison des brutalités de la veille.

C'est bien net maintenant : lorsqu'on voit des Noirs parmi les forces de l'ordre, c'est que les interventions seront moins brutales. Lorsque les ordres sont de sévir, on ne voit que des militaires blancs intervenir. Du reste, ces gendarmes ou CRS noirs se sont fait copieusement injurier. Les manifestants leur disaient « restez derrière », « ne faites pas les « neg à blan » (ne soyez pas les larbins des Blancs), « vous êtes des traîtres », « venez avec nous ».

Toujours sur ce barrage de Petit Bourg (à Montebello), un petit groupe de jeunes a échappé à la vigilance du service d'ordre et a tenté de refaire un barrage en amont. Un camion de police a foncé vers eux et lancé une pluie de grenades lacrymogènes. Les jeunes répondaient par une pluie de pierres. Un jeune reçut une grenade lacrymogène à tir tendu dans l'estomac. Il fut évacué en ambulance, mais ne fut que légèrement touché. Pendant ce temps, discrètement, des groupes de jeunes partaient pour construire un barrage ailleurs à l'entrée de la commune

Partout dans l'île, ce ne sont que voitures calcinées, routes et rues encombrées par des groupes de jeunes excédés.

Il faut signaler particulièrement le cas de la commune du Gosier, complètement isolée du reste de l'île par des barrages. C'est dans cette commune que les brutalités du 16 février ont été les plus fortes. Et la population s'est rendue en masse pour aider les militants du LKP, prenant de nombreuses initiatives.

Au moment où nous écrivons, les barrages routiers se multiplient en Guadeloupe avec la participation et le soutien actif de toute la population, en dépit des interventions policières. Rien ne fait reculer la détermination de la population amassée autour des barrages : ni les coups, ni les grenades lacrymogènes, ni les arrestations et détentions de jeunes manifestants !

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

Lundi 16 février, la grève générale était toujours bien suivie en Martinique. Les zones commerciales situées aux environs de Fort-de-France sont bloquées chaque matin. Les grévistes entrent en discussion avec les salariés qui veulent rejoindre leur entreprise. Il faut dire que ces salariés subissent la pression des patrons qui ne se gênent pas pour leur téléphoner et même leur demander de signer une pétition contre la grève comme cela a été le cas dans une grande surface.

Dans de nombreuses entreprises du commerce (But, Conforama, Danone ou autres Géant), du BTP, à La Poste, à la

CAF, à la Sécurité sociale, la grève est partiellement suivie mais il se trouve chaque jour une forte délégation de grévistes qui rejoint les barrages ou les manifestations.

Ce même 16 février, les enseignants et les étudiants ont réaffirmé leur soutien au mouvement. D'autres catégories professionnelles, choquées par le revirement des patrons de la grande distribution qui renient l'accord signé sur la baisse de 20 % sur les produits de première nécessité en voulant le transformer en accord sur 100 articles, rejoignent le mouvement. Cela a été le cas des camionneurs, des infir-

miers libéraux ou des boulangers et aussi du corps des avocats.

L'association des maires, quant à elle, a réaffirmé son soutien au mouvement et a déclaré que les services des mairies resteraient fermés en signe de solidarité.

Le matin du 16 février, la cour de la Maison des Syndicats n'a pas tardé à être noire de monde et lorsque la manifestation s'est ébranlée aux environs de 10 heures, elle entraînait environ 15 000 manifestants toujours très déterminés dans les rues de Fort-de-France.

M.T.



• Au Moule (Guadeloupe)

Une commémoration particulière de la tuerie du 14 février 1952

Une manifestation particulièrement puissante s'est déroulée samedi 14 février dans la ville du Moule. Il s'agissait de commémorer la tuerie coloniale du 14 février 1952 dans cette commune, lors d'une grève des travailleurs agricoles de la canne. Quatre travailleurs avaient été tués (dont une femme enceinte) qui du reste n'étaient même pas activement participants du mouvement de grève, par les troupes coloniales. Ces troupes avaient tiré à vue et pour l'exemple en quelque sorte

Chaque année cette commémoration est organisée par l'UGTG et la CGTG autour des travailleurs de l'usine à sucre de Gardel et de la CTM (centrale thermique du Moule). Généralement, entre 10 et 50 personnes y

participent et déposent une gerbe à la mémoire de ces travailleurs tués. Mais ce 14 février 2009, ce sont près de 20 000 personnes qui ont défilé à l'appel du LKP dans les rues du Moule.

Puis autour du lieu de la fusillade de 1952, sur le boulevard Rougé, la délégation des 49 organisations du LKP salua la foule. Il y eut plusieurs interventions, celle de R Gama historien, ainsi que celle de Christiane Taubira Delanon, venue spécialement en Guadeloupe et celles des deux principaux dirigeants du mouvement Élie Domota, secrétaire général de l'UGTG et Jean-Marie Nomertin, secrétaire général de la CGTG. Fred Zita, un vieux travailleur, fit une intervention particulièrement remarquée.

Bien qu'il s'agissait de com-

mémorer une tragédie, l'enthousiasme populaire qui accompagna cette manifestation, toujours au son des tambours des groupes et associations culturelles, était considérable. La presse française et internationale a relaté l'importance de l'événement.

Mais surtout, tous les intervenants ont insisté pour appeler à profiter du week-end pour faire monter d'un cran la mobilisation, car jusqu'à présent la grève générale était trop gentille, et les patrons et l'État ne comprennent que la peur qu'on peut leur infliger.

Le message fut reçu par les travailleurs et la population présente, qui y répondirent par une montée de la mobilisation le surlendemain, lundi 16 février.

• Chantiers navals STX (ex-Chantiers de l'Atlantique) – Saint-Nazaire

Huit jours de grève font reculer la direction

Après avoir refusé toute réouverture de négociation, suite à la tenue du Comité d'établissement le 5 février, la direction des Chantiers navals de Saint-Nazaire a dû faire marche arrière, dans les jours qui ont suivi. La détermination des grévistes réclamant le paiement à 100 % des jours chômés l'a obligée à revoir ses projets.

La sympathie suscitée par la grève était visible parmi tout le personnel du chantier, que ce soit dans les bureaux d'études ou les entreprises de sous-traitance. Lors des distributions de tracts aux embauches, qui ont provoqué des embouteillages monstres et des retards aux pointeuses, les travailleurs sous-traitants du site tenaient à montrer leur solidarité, ainsi que les techniciens, les employés, ou encore les travailleurs d'à côté, de l'entreprise Man Diesel, qui eux sortaient d'une grève de huit jours concernant les salaires et des primes et dont la détermination a contraint leur patron à lâcher beaucoup plus que ce qu'il prévoyait.

Cela faisait longtemps que l'on n'avait pas vécu une telle ambiance. Autour des feux de palettes, aux différents ronds-points, face au chantier, les discussions allaient bon train sur la politique du gouvernement, les actionnaires qui en veulent toujours plus, les salaires trop bas, les loyers qu'on ne peut plus payer, le ras-le-bol de cette



société qui ne sert que les riches. Même si la grève était minoritaire, les trois ateliers concernés étaient quasi déserts. Cette ambiance a contraint entre autres la CFDT et FO, silencieux jusqu'au lundi 9 février, à soutenir la lutte appelée par la seule CGT dès le 3 février.

La direction aussi a dû sentir que le climat ne ressemblait pas à celui des semaines passées. Du coup, de 60 % du salaire brut au départ, comme le prévoit la loi, elle a fini par lâcher, sur la base des 35 jours chômés prévus entre la mi-mars et le 30 avril, le paiement à 100 % du net ainsi que le paiement intégral du 13^e mois, auquel elle voulait

faire subir l'abattement des jours non travaillés. Même si, en contrepartie, les travailleurs devront rendre au patron cinq jours dans les deux ans, le recul de la direction est considéré par tous les travailleurs du chantier comme une victoire, même si l'avenir, surtout pour les entreprises de sous-traitance, est loin d'être réjouissant.

De retour dans les ateliers, les grévistes se sentaient fiers d'avoir tenu tête au patron pendant huit jours. Et dans l'esprit et les discussions de tout le monde, l'idée d'être plus nombreux dans la grève, la prochaine fois, était bien présente.

Correspondant LO

Quatre millions de demandeurs d'emploi

En décembre 2008, suite à leur licenciement, ce sont 45 800 nouveaux salariés qui pointent au chômage. L'Unedic en prédit 280 000 supplémentaires pour l'année 2009.

Car, malgré les milliards de subventions distribués au patronat, les grandes entreprises multiplient les plans de licenciements. Outre l'industrie automobile, Arcelor-Mittal a annoncé 1 400 emplois supprimés, La Redoute 672, la Camif 980, Latécoère 1000 à Toulouse. Sanofi-Aventis en prévoit 927, alors que ce trust pharmaceutique vient d'annoncer sept milliards de profit... La liste des entreprises qui licencient est interminable.

Le gouvernement déclare officiellement 2,1 millions de chômeurs. En réalité, le vrai chiffre des demandeurs d'emploi à la recherche d'un CDI à plein temps est voisin du double, si on compte, comme il se doit, le million de

salariés employés dans des emplois à temps partiel, en CDD ou dans des missions d'intérim avec des payes partielles, les 300 000 en formation ou en stages-parkings, les 200 000 sous divers contrats aidés ou de solidarité, et tous ceux qui ont renoncé à s'inscrire à l'ANPE... Ce sont plus de quatre millions de travailleurs qui sont réellement au chômage.

Quant aux départements d'outre-mer, l'actualité nous rappelle qu'il y a officiellement 22 % de la population active au chômage à la Guadeloupe et à la Martinique, dont 40 % de jeunes, et 25 % à La Réunion, dont 50 % de jeunes !

Contre ces vagues de licenciements et la montée du chômage, pour l'augmentation des salaires, les travailleurs des Antilles montrent la voie à suivre : celle de la lutte tous ensemble.

Louis BASTILLE



• Alcatel-Lucent

Non aux suppressions d'emplois !

La direction d'Alcatel-Lucent, principal équipementier en télécommunications, a annoncé mercredi 11 février la suppression de 198 emplois de cadres. Les sous-traitants et les prestataires de services sont eux aussi touchés, avec une perte de 380 emplois sur 700. La majeure partie des 198 emplois supprimés chez Alcatel se situent en Ile-de-France : 124 à Vélizy (Yvelines) et 35 à Villarsaux (Nozay-Essonne).

Cette annonce faite en Comité central d'entreprise n'est que la partie française d'un plan mondial qui prévoit pour 2009 la suppression de 1 000 postes de cadres chez Alcatel-Lucent et 5 000 chez les sous-traitants. Ces suppressions d'emplois ne sont malheureusement pas une nouveauté. Ainsi, en 2003 il y a eu 7 452 emplois supprimés, 7 930 en 2004 et si l'année 2005 a été un peu moins sombre, avec tout de

même 3 627 emplois supprimés, 2006 a été la pire des années avec ses 12 500 licenciements sur l'ensemble des entreprises du groupe.

Ces suppressions d'emplois se feront avec des mesures dites d'accompagnement qui inquiètent particulièrement les plus anciens, puisque les plans de préretraite connus dans le passé seraient supprimés. Certains parmi les plus de 55 ans ne seraient pas mis à la porte, du

moins aujourd'hui, mais « aidés pour retrouver un emploi », qu'évidemment ils ne retrouveront pas. Le dispositif prévu par la direction définit une période de reclassement de 18 mois, qui peut être prolongée de la durée d'un éventuel CDD intermédiaire. Mais que se passera-t-il ensuite ?

Sur l'établissement de Vélizy, les suppressions d'emplois ne concerneront pas uniquement les activités techniques, recherche et développement. Cette fois-ci, les services commerciaux sont majoritairement touchés, avec plus de 100 postes supprimés. La raison invoquée est que leur travail serait dorénavant fait par d'autres. Tout l'argumentaire

de la direction, expliquant qu'il faut rapprocher les services de la clientèle, laisse les salariés de marbre. Tout ce qu'ils voient, c'est que leur travail part dans des pays où la main-d'œuvre est moins chère (Égypte, Maroc) et que la direction s'en frotte les mains.

Dans certains secteurs, comme au Wimax (le Wifi à haut débit), ces annonces s'accompagnent aussi d'importantes réorganisations et mutations internes que craignent les salariés.

La direction a par ailleurs annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation pour l'année 2009. Sachant que les primes d'intéressement liées aux résultats financiers seront certaine-

ment en forte diminution, la plupart des salariés s'attendent à une baisse de leur salaire.

Pendant la réunion du CCE, des débrayages de protestation ont eu lieu dans tous les établissements. Ils ont regroupé près de 1 100 salariés sur les 7 900 que compte l'entreprise. À Vélizy, plus de 250 travailleurs ont dit leur mécontentement face à ces plans de réorganisation à répétition, suite à des fusions-cessions, à des rachats de sociétés, des externalisations ou autres raisons, qui se traduisent à chaque fois par des pertes d'emplois et des détériorations des conditions de travail et de salaires dont ne veulent pas les travailleurs.

Correspondant LO

• Mairie de Reims

Grève pour les salaires

Après deux grèves réussies, le 29 janvier puis le 2 février, les salariés de la mairie de Reims et des services qui en dépendent se sont de nouveau mis en grève du mardi 10 au jeudi 12 février. La décision avait été prise lors d'une assemblée de plus de 500 salariés qui avait eu lieu la semaine précédente. Les revendications concernent avant tout les salaires, avec une augmentation de 100 euros pour la catégorie C (les plus bas salaires), la titularisation des précaires et le gel de la réorganisation des services, imposée autoritairement par la maire.

Après vingt-cinq ans de gestion par la droite, la nouvelle municipalité socialiste (alliée au PCF et aux Verts) a donc réussi à dresser contre elle des salariés dont beaucoup avaient pourtant vu son arrivée d'un œil favorable.

La baisse du pouvoir d'achat

des salariés de la fonction publique est certes une conséquence de la politique du gouvernement, puisque c'est lui qui décide des augmentations. Mais comme une part toujours plus grande de son budget lui sert à garantir les profits du grand patronat, il ne reste pour les tra-

vailleurs que la portion congrue.

Ne pouvant à eux seuls contraindre le gouvernement, mais estimant qu'il n'y a aucune raison que leurs salaires n'augmentent pas de façon satisfaisante, les travailleurs de la mairie ont estimé que la municipalité devait faire un effort en augmentant le régime indemnitaire, c'est-à-dire la partie complémentaire du salaire, versée sous forme de prime par la municipalité elle-même.

Mardi 10 février, plus de 700 personnes se sont donc rassemblées à l'hôtel de ville et ont manifesté dans les couloirs.

La maire a alors rencontré les syndicats et des représentants des grévistes, mais s'est uniquement entendue avec FO et la CFDT qui, eux, étaient contre la grève. Le protocole d'accord, qu'ils se sont empressés de signer, prévoit une augmentation du régime indemnitaire de 50 euros en moyenne, contre 30 euros proposés avant la grève.

Lorsque la proposition est venue devant l'assemblée des grévistes, elle a été refusée et la grève a été reconduite à l'unanimité.

Jeudi 12 février, une nouvelle rencontre a eu lieu. La

maire s'est engagée à étendre les augmentations à tous les services dépendant de la mairie, et à étudier au plus vite le cas des salariés précaires. La grève a alors été suspendue. Les grévistes n'ont que partiellement obtenu satisfaction. La répartition est très inégalitaire : beaucoup ne toucheront que 12 euros et sept ne toucheront rien ! Les salariés veulent donc maintenir la pression, d'autant que rien n'a encore été voté au Conseil municipal. Une nouvelle assemblée générale doit avoir lieu le 19 février.

Correspondant LO

• Glaxo -Évreux (Eure)

800 suppressions d'emplois malgré les bénéfices

Jeudi 5 février, des centaines de salariés de l'établissement GlaxoSmithKline (GSK) d'Évreux, la plus grosse entreprise privée du département de l'Eure, se sont rassemblés de 10 h à 12 h 30 devant les grilles de l'entreprise pour protester contre la suppression de 798 postes sur le site d'ici à 2012. Parmi ces postes, 96 concernent le DPE, unité de recherche et développement, qui sera fermé, lui, dès juin prochain.

Au total, cela représente 40 % des 1 652 travailleurs de cet établissement spécialisé dans le « respiratoire », qui produit des médicaments diffusés sous forme de poudre ou d'aérosol. Il paraît même qu'un emploi Glaxo en induit quatre autres à l'extérieur. Cela ne serait qu'une partie d'un plan de suppression de 6 000 emplois dans le monde, pas encore totalement annoncé, dont 848 en France. Treize emplois sont aussi supprimés à l'usine de Notre-Dame-de-Bondeville, en Seine-Maritime, et plusieurs dizaines d'autres au centre de recherche des Ulis, dans l'Essonne.

À Évreux, c'est par ateliers entiers que les salariés sont venus au rassemblement. Certains, de l'équipe d'après-midi, sont venus en avance, d'autres, de nuit, sortis de l'usine depuis 5 h du matin, sont revenus pour y participer. Des intérimaires se sont joints aussi, parmi ceux qui sont encore là car, selon la CFDT, 600 intérimaires ou CDD ont été renvoyés depuis septembre 2008.

Outre des ouvriers de production, quasiment tous en 3x8,

il y avait des techniciens, des agents de maîtrise et même des cadres, nombreux dans l'entreprise et eux aussi visés.

GSK, fruit de la fusion en 2000 de Glaxo-Wellcome et des laboratoires SmithKline-Beecham, est la deuxième firme pharmaceutique au

monde et, avec ses 100 000 salariés, cette entreprise profitable n'a jamais connu de pertes. Cela ne l'empêche nullement de pratiquer les suppressions de postes. Rien qu'en France, le site d'Hérouville-Saint-Clair a fermé, un plan social a touché 50 % (soit 164 salariés) de l'effectif en Mayenne, tandis que l'emploi précaire est de 40 % à Notre-Dame-de-Bondeville, sans oublier 310 emplois dans le réseau de visite médicale, rattaché au siège français de Marly-le-Roi.

Le laboratoire se plaint de la

concurrence des génériques, de l'effondrement d'un de ses anti-diabétiques, mais n'invoque pas la crise récente pour son plan de restructuration. Le bénéfice net du groupe, qui serait en baisse de 11,7 % en 2008, atteint néanmoins plus de 5 milliards d'euros !

D'après la presse, il s'agirait pour GSK d'un tournant stratégique auquel lui et d'autres grands labos seraient confrontés pour répondre à une nouvelle demande, celle des pays émergents, Brésil, Inde et Chine, qui veulent des médicaments 40 à 50 % moins

chers. Mais plutôt que de couvrir cette économie en prenant sur ses profits actuels ou passés, le labo les fait payer aux salariés.

À Évreux, le maire socialiste dissident a formé une cellule de crise allant du président du Conseil général socialiste au ministre UMP Bruno Le Maire, ancien député de la circonscription. Maire et président du Conseil général étaient présents au rassemblement devant l'usine. Le ministre est venu le lendemain rencontrer les syndicats et la direction.

Cependant les salariés sont pessimistes. Beaucoup disent que l'entreprise va fermer. Les plus révoltés – souvent au DPE – soulignent les profits de GSK. Il n'y a guère à espérer un reclassement interne alors que dans le même temps GSK crée, en tout et pour tout, treize postes pour un centre de logistique à Évreux. Alors les travailleurs, au moins, veulent partir avec un maximum d'argent. « *Quatre ans de salaire*, disent certains. *Avec la crise actuelle on en a pour des années à retrouver du travail.* » La direction propose d'emblée douze mois de salaire, et serait prête à aller jusqu'à 21 mois... Investir dans la suppression d'emplois, cela doit être rentable.

Correspondant LO

Dans l'Eure, les licenciements se multiplient

Les annonces de licenciements et de suppressions de postes se sont multipliées ces dernières semaines dans l'Eure.

À Rugles, Novelis, sous-traitant de l'automobile, licencie 80 salariés en avril. « *Avec le licenciement des intérimaires et des CDD, c'est un salarié sur trois qui aura perdu son travail en quelques mois dans l'entreprise* », expliquait un ouvrier lors de la manifestation du 29 janvier. À Évreux, l'imprimeur Kapp Lahure

Jombart licencie 35 salariés, un tiers de ses effectifs. Le relieur Diguët-Deny (58 salariés), son cousin du groupe Qualibris, est en règlement judiciaire à Breteuil-sur-Iton. À Val-de-Reuil, Tyco ferme et met 260 travailleurs sur le carreau. Aux Andelys, Holophane vient d'annoncer 55 licenciements sur 490 salariés. Plus haut, à Charleval, c'est Sealynx Automotive qui licencie 100 travailleurs sur 760, après avoir accumulé les semaines de chômage technique. Ces dernières entrepri-

ses travaillent dans la sous-traitance automobile, qui aurait supprimé 12 % de ses emplois en Haute-Normandie depuis 2007, selon la CFDT. Chez Bronze Alu, à La Couture-Boussey, un très important chômage technique est imposé jusqu'à l'été aux salariés pour « *sauver 35 emplois* » ; même sorte de chantage à Federal Mogul (247 salariés), à Garennes-sur-Eure, ou chez l'ex-Allibert (240 salariés), à Gaillon...

• Hutchinson-Paulstra-Joint Français

Rassemblement animé et réussi au siège à Paris

Vendredi 13 février, plus de 350 travailleurs se sont retrouvés à l'appel de la CGT et de FO devant le siège d'Hutchinson, rue Balzac, à deux pas des Champs-Élysées, pour exiger le paiement intégral du chômage qui leur est imposé depuis maintenant cinq mois.

Beaucoup étaient venus en car, depuis les usines Hutchinson de Châlette, Amilly, Persan, Segré et Sougé, mais aussi de Paulstra Vierzon et Châteaudun, et du Joint Français à Saint-Brieuc, qui appartiennent au même groupe.

La veille, nous venions d'apprendre par les médias les chiffres historiques des bénéfices du groupe Total, dont nous faisons partie : 13,9 milliards. Les mêmes médias relevaient qu'il y a donc au moins un groupe qui visiblement ne connaît pas la crise ! Et l'année passée Hutchinson aussi a réalisé des bénéfices, puisque l'entreprise a reversé à Total 122 millions d'euros au titre de dividendes.

Pourtant, dans les usines du groupe qui sont des équipementiers automobiles, des semaines chômées sont imposées depuis le mois d'octobre dernier. À l'usine de Châlette près de Montargis, qui emploie

1 300 travailleurs et où sont fabriqués surtout des durits et des joints de portière, nous sommes passés d'une semaine de chômage en octobre et en novembre à 10 jours en décembre, et 10 à 12 jours par mois depuis janvier et au moins jusqu'en mars. Après qu'on nous a volé tous nos jours de congé, nous connaissons maintenant des baisses de salaire pouvant aller jusqu'à 400 euros par mois, sur des salaires déjà pas très élevés.

En plus de cette situation, chacun ressent l'incertitude sur l'avenir. Chez Paulstra, 81 licenciements ont été annoncés à l'usine de Vierzon et 102 à Châteaudun. La direction prétend qu'il n'y aura que des départs volontaires, mais qui, en ces temps de chômage, est réellement volontaire pour abandonner son emploi ? Dans tous les cas ils veulent bel et bien supprimer des emplois, que les jeunes ne pourront plus trouver

dans des villes déjà sinistrées par le chômage. Et pour ceux qui resteront, cela signifiera un travail accru et une dégradation des conditions de travail.

Suite à notre rassemblement, la direction a rencontré les organisations syndicales, mais elle dit qu'elle attend maintenant ce que va dire le gouvernement.

En attendant, tous les travailleurs présents ont été contents de participer à ce rassemblement animé où, sur l'air de *Aux Champs-Élysées...*, nous avons donné de la voix pour dire qu'avec des bénéfices pareils Total et Hutchinson ont largement les moyens de payer le chômage à l'ensemble des travailleurs du groupe. Les travailleurs présents ont aussi apprécié le soutien apporté par notre camarade Arlette Laguiller, présente à la manifestation.

Cette journée réussie a contribué à redonner le moral aux présents, mais nous savons aussi que, pour faire céder les patrons, il nous faudra être encore plus nombreux la prochaine fois.

Correspondant LO



L'annonce de la direction déclenche la grève

Mercredi matin 18 février, la colère a grandi chez Hutchinson à l'annonce que la prime versée serait de 20 euros au lieu de 300 euros en 2008, alors qu'Hutchinson

verse 120 millions de bénéfices au groupe Total.

La grève a donc été décidée contre cette provocation, et pour le paiement du chômage partiel.

• La Poste Dijon

La direction recule devant les facteurs

Après quinze jours de grève, les facteurs de Dijon ont repris le travail mardi 10 février. Le lundi 9 février, 65 à 70 % des postiers grévistes étaient partis pour une troisième semaine de grève. Devant leur détermination et le début d'élargissement du mouvement à d'autres bureaux, la direction a alors cédé sur une partie des revendications : sur les douze tournées revendiquées, elle en créait quatre ; elle embauchait l'équivalent de 10 emplois en CDI ; sur la prime de 130 heures, elle lâchait 45 heures au titre des heures supplémentaires qu'elle devait, et qu'elle ne voulait pas reconnaître depuis juin 2008.

D'autres revendications sont également satisfaites : création de deux positions de travail pour la brigade de tri, comblement immédiat de toutes les positions de travail vacantes dans tous les services. Pour les

congés d'été La Poste s'engage à embaucher des CDD pour remplacer les postiers partis en vacances, tous les gens en absence de longue durée seront immédiatement couverts – soit 10 CDD par site. Des compensations sont prévues lors de retards sur les machines de tri, pour le courrier qui arrive en caissettes aux facteurs...

Tous les jours, la reconduction de la grève a été votée en assemblée générale. Quelques-uns reprenaient le travail, mais ceux qui rentraient de RTT ou de congés venaient rejoindre la grève. Des facteurs, par groupe de 4-5, sont allés faire des prises de parole dans d'autres bureaux de poste : à Beaune, Nuits-Saint-Georges, Gevrey-Chambertin, Fontaine, Talant, Marsannay-la-Côte, Cap Est à Quétigny, le centre de tri de Longvic. Les cinq facteurs de Messigny, contactés par ceux de Fontaine, se sont mis en grève et sont venus à l'assemblée générale jeudi 5 et vendredi 6.

Le jeudi 5 février, dans le cadre d'un préavis de grève

départemental illimité, plusieurs petits bureaux des environs sont venus rejoindre ceux de Dijon et de fait ont renforcé les assemblées. Ce jour-là, alors que depuis quelques jours des contacts avaient été pris avec les chercheurs et étudiants de la faculté de Dijon, eux aussi en grève illimitée, tout le monde a manifesté ensemble : d'après la presse locale il y avait environ mille personnes dans les rues, le groupe de 150 à 200 postiers en tête. Le vendredi 6, une trentaine de jeunes étudiants sont venus soutenir les postiers au piquet de grève. Ils avaient aussi amené du ravitaillement – jambon, saucisses, pains, gâteaux... – récupéré gratuitement auprès de commerçants solidaires des postiers en grève, signe de la sympathie que le mouvement rencontre dans la population.

Le maire PS de Dijon, Rebsamen, avait dit qu'il obtiendrait qu'un médiateur vienne régler le conflit : le préfet a répondu que les grévistes n'étaient pas assez nombreux

pour qu'il nomme un médiateur ! Cela a encore renforcé la révolte des grévistes.

Des collectes de soutien ont été organisées par des travailleurs d'autres entreprises – Télécom, SNCF, retraités... – avec l'appui des syndicats CGT et SUD, car de nombreux travailleurs de l'agglomération

dijonnaise se sont reconnus dans cette lutte.

Pour l'ensemble des grévistes c'est une victoire morale, assortie de créations assez conséquentes d'emplois et de tournées, chacun étant bien conscient que cela est rare par les temps qui courent.

Correspondant LO

Le service minimum, un essai malheureux

Lundi 2 février, pour casser la grève et le moral des grévistes, la direction a fait embaucher 80 intérimaires : 40 pour chacun des deux sites de la distribution du courrier sur la ville de Dijon.

Ils ont été accueillis par les grévistes, qui leur ont expliqué qu'ils étaient embauchés pour casser la grève. À cette nouvelle, une partie d'entre eux ont fait demi-tour.

Par ailleurs, personne ne

leur avait dit qu'ils venaient faire les facteurs mais faire du tri. La plupart sont donc arrivés en jeans et baskets, alors que ce jour-là il avait neigé et qu'il gelait... D'autres ont été tellement découragés par la complexité du travail qu'ils ont abandonné en cours de route : on a même retrouvé un vélo abandonné en pleine ville avec le courrier dedans, et peut-être y en a-t-il eu plusieurs !

Contre les projets Darcos et Péresse Les universités restent mobilisées

Entamé le 2 février dans la plupart des universités, le mouvement des enseignants-chercheurs se poursuit. Les deux principales revendications de cette grève concernent d'une part la transformation des concours de recrutement des professeurs des écoles, des lycées et des collèges, et d'autre part la réforme du statut des enseignants-chercheurs.

Après deux semaines de grève dans la plupart des universités, le mouvement ne semble pas faiblir, ainsi qu'en témoignent la participation et les votes dans les assemblées générales. Si tous les enseignants n'annulent pas tous leurs cours, les manifestations organisées chaque semaine sont particulièrement suivies. Entre-

temps, de nombreuses actions sont organisées ; par exemple, mardi 17 février, plusieurs centaines d'entre eux se sont rendus dans les gares SNCF pour s'adresser aux voyageurs dont ils avaient, en général, toute la sympathie.

Dans plusieurs établissements, plusieurs centaines d'étudiants, souvent concernés

par la réforme des concours et la baisse du nombre de postes, se sont joints au mouvement. Le personnel BIATOSS (bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers de service et de santé) s'est aussi parfois mis en grève, avec des revendications qui recoupent en partie celles des enseignants-chercheurs, comme les problèmes posés par l'autonomie des universités, et d'autres plus spécifiques comme la précarité. Par exemple, ce sont parfois 20, 30 voire 40 % des personnels BIATOSS qui sont précaires, reconduits de CDD en CDD, parfois pendant 4, 5, 6 voire 10

ou 12 ans, dans le même emploi, dans le même établissement. Une autre de leurs revendications concerne l'arrêt de l'externalisation des services (sécurité, entretien, nettoyage, etc.), de plus en plus souvent concédés à des entreprises privées en lieu et place d'emplois publics.

Du côté du pouvoir, après avoir joué la carte du mépris puis celle de la surdité (volontaire), on a pris la mesure du rejet très large dont faisaient l'objet les projets du gouvernement. Différentes manœuvres de diversion ont été tentées, comme la nomination d'une médiatrice, l'annonce d'une concertation et celle d'un report temporaire – il ne manque plus que l'organisation d'un colloque et la désignation d'une commission ! La ministre de l'Enseignement supérieur,

Valérie Péresse, a même assuré que le gouvernement donnait aux universités « des preuves d'amour tous les jours », ce qui a aiguisé l'humour des manifestants.

On a pu lire sur des banderoles : « *Le retrait, c'est une preuve d'amour* », ou encore : « *Baiser la fac, c'est pas de l'amour !* ». On le voit, l'amour de Valérie Péresse gagnerait à être mieux concrétisé.

En soufflant le chaud et le froid, le gouvernement a montré qu'il redoutait la mobilisation des universités. Pour tous ceux qui sont en lutte, c'est un encouragement supplémentaire à maintenir la pression, en poursuivant la grève et en manifestant de nouveau, comme c'est prévu notamment le 19 février.

Michel BONDELET



• À l'université Clermont 2 (Clermont-Ferrand)

À l'université Clermont 2 de Clermont-Ferrand, le début de la grève a été voté lundi 2 février, en assemblée générale, par les enseignants-chercheurs. Le vote a été confirmé lors des trois assemblées suivantes. Depuis plusieurs mois, en effet, le mécontentement est profond et il ne se trouve plus personne pour tenter de justifier les projets gouvernementaux.

Les enseignants, nombreux dans les départements d'histoire, de lettres, de langues, de psychologie, de maths et d'informatique, sont souvent peu habitués à l'action collective. Il en est qui votent pour la grève et, devant les étudiants, au demeurant très compréhensifs,

« craquent » et font cours pour ne pas pénaliser ces derniers. Ils n'en ont pas moins tenté d'associer au mouvement, qu'ils continuent d'élargir, les agents et les étudiants, et essaient également de s'adresser à leurs collègues des lycées et collèges.

Pendant la semaine de vacances universitaires, certains se sont retrouvés pour s'adresser à la population, notamment en distribuant des tracts. Tant il est vrai que les problèmes de l'Éducation nationale, de la casse des services publics, de la crise et de la politique du gouvernement dans tout cela, sont l'affaire de tous.

Correspondant LO

À Limoges

Depuis la rentrée de janvier, les étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines de Limoges, rejoints il y a peu par ceux de la faculté des sciences, sont en grève et se mobilisent contre les nombreuses « réformes » qui touchent actuellement l'université. Que ce soit la « mastérisation des IUFM » qui remet en cause la formation des professeurs, la transformation des Crous en AVE (agence pour la vie étudiante) dont les compétences seraient désormais

locales, le rapport Jolion qui réforme les masters, le plan campus qui accentue encore l'inégalité des chances et la sélection sociale.

Toutes ces revendications se joignent à celles des enseignants-chercheurs et de tout le personnel face à la réforme de leurs statuts et aux suppressions de postes.

C'est au travers de leurs protestations communes qu'étudiants et personnels enseignant et non enseignant se retrouvent

chaque semaine pour manifester ou encore mener des actions telles que l'envahissement des conseils centraux, des lâchers de banderoles, des occupations de carrefours ainsi que le blocage de la faculté qui est effectif depuis près de deux semaines en lettres.

Des assemblées générales des étudiants et du personnel, qui réunissent environ 400 personnes, ont lieu plusieurs fois par semaine afin d'organiser la mobilisation.

Correspondant LO

• Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Le lycée ENNA dans un drôle d'État

15 degrés dans les salles de classe, 11 degrés dans les ateliers et 2 degrés dans les ateliers de réalisation, cela a eu raison de la bonne volonté des enseignants du lycée ENNA de Saint-Denis qui ont fait grève quatre jours durant pour protester contre leurs conditions de travail.

Ce lycée a le triste privilège d'être l'un des derniers établissements appartenant à l'État alors que la quasi-totalité dépend depuis 1986 de la Région. De là un imbroglio, qui se traduit par le fait que l'État et la Région se renvoient la balle, et que ni l'un, ni l'autre n'intervient.

Les bâtiments datant de 1970 sont vétustes, le chauffage est défaillant, les fenêtres délabrées sont progressivement condamnées dans les salles de classe parce qu'elles menacent de tomber sur les élèves, ou qu'elles s'ouvrent violemment par grand vent. Sans possibilité d'ouverture, les salles deviennent des

étouffoirs dès le printemps.

Quant à l'aspect général de la partie lycée, qui n'a pas reçu un coup de peinture depuis vingt ans, il est peu engageant. Les locaux sont sous-dimensionnés pour les 700 élèves que compte le lycée, prévu à l'origine pour 400. Il ne possède ni salle de permanence, ni foyer d'élèves, ni de véritable cour de récréation.

Ni l'État, ni la Région ne mettent un centime dans ces locaux. Après quatre jours de grève, les enseignants ont été

reçus tour à tour par la responsable de l'Éducation à la Région qui a renvoyé la délégation au rectorat. Ce dernier n'ayant pas voulu recevoir une première fois la délégation, les enseignants sont revenus accompagnés des élèves qui scandaient « *Il pleut, il fait froid, c'est ça l'ENNA !* ». Une demi-heure après, la délégation était reçue... par des inspecteurs régionaux qui ne connaissaient pas le dossier !

Les grévistes n'ont pas eu

gain de cause mais ils ont le sentiment de s'être fait entendre : un conseil d'administration extraordinaire, comprenant de nombreux parents, s'est réuni mardi 11 février et a demandé un nouveau rendez-vous au rectorat et à la Région. Pour les enseignants, ce n'est que le début d'une nouvelle bataille qui, cette fois espérons-le, devrait aboutir.

Correspondant LO

• Février 1934 en France

Le réveil ouvrier

Nombreux sont ceux, parmi les économistes ou politiciens, qui évoquent aujourd'hui la crise économique de 1929 pour souligner la gravité de la crise actuelle. Mais beaucoup moins nombreux sont ceux qui rappellent que cette crise de 1929 eut de graves conséquences politiques. En Allemagne, celle-ci déboucha sur la montée du nazisme, auquel la bourgeoisie allemande ouvrit les portes du pouvoir pour briser la classe ouvrière : le 30 janvier 1933, le chancelier Hindenburg remettait le pouvoir à Hitler. En France, le 6 février 1934, quelques milliers de manifestants d'extrême droite armés de revolvers, de matraques et de rasoirs provoquèrent la chute du gouvernement radical, imposant un gouvernement réactionnaire qui leur était favorable. Cette menace, que la victoire du nazisme rendait très concrète, fit alors réagir la classe ouvrière et réveilla sa combativité.

Bien qu'avec retard, la France avait été elle aussi touchée par la crise des années 1930. La production avait beaucoup baissé en 1931. En 1934, sur 12 millions de salariés, plus d'un million était au chômage total ou partiel. L'exploitation s'accroissait alors que le pouvoir d'achat baissait pour ceux qui avaient encore un emploi. D'autres couches sociales, comme les petits agriculteurs, étaient touchées elles aussi.

de police Chiappe, dont la complaisance vis-à-vis de l'extrême droite était notoire, par le nouveau président du Conseil, le radical Daladier, les organisations d'anciens combattants et les ligues fascistes appelèrent à manifester le 6 février 1934. Des milliers de manifestants convergèrent vers la place de la Concorde pour réclamer la démission de Daladier et le retour de Chiappe. La manifes-

de février 1934

Les deux principaux partis se réclamant de la classe ouvrière étaient alors le Parti Socialiste (Section française de l'Internationale Ouvrière) et le Parti Communiste (Section française de l'Internationale Communiste).

Le Parti Socialiste, né en 1905, qui était sorti minoritaire en 1920 du congrès de Tours où

avaient su résister à la répression des années 1920 où les ouvriers communistes étaient systématiquement pourchassés ou licenciés. Mais ses dirigeants, les Maurice Thorez, Jacques Duclos ou Marcel Cachin, menaient une politique tournant le dos aux intérêts des travailleurs, en condamnant au même titre socialistes et fascistes, qualifiés de « frères jumeaux ».

Sur le plan syndical, à côté de la CGT proche des socialistes, on trouvait la CGTU, « U » pour unitaire, dans laquelle militaient les ouvriers communistes qui avaient été poussés dehors par l'appareil de la CGT.

La journée du 12 février 1934 : l'unité ouvrière dans la rue

Le 7 février 1934, les fédérations socialistes de Seine et de Seine-et-Oise, dirigées par des militants plutôt à gauche de la direction du parti, demandèrent une entrevue au Parti Communiste dans la perspec-

gées, des coups de feu échangés. Six manifestants furent tués, plusieurs centaines furent blessés.

De son côté, la CGT appelait pour le lundi 12 février à une grève générale « contre la menace fasciste et pour la défense des libertés publiques », limitée à 24 heures, appel relayé par le Parti Socialiste. Percevant sans doute le mécontentement de la base, la veille le PC et la CGTU finirent pas se rallier, sans qu'il soit question de cortège commun.

Le 12 février, la grève générale fut un immense succès. Les travailleurs répondirent à l'appel massivement, partout dans le pays. La préfecture de police reconnut qu'à Paris, sur 31 000 ouvriers des PTT, 30 000 étaient en grève. La CGT estima à un million le nombre de travailleurs de la région parisienne ayant répondu à son appel. Dans la métallurgie, la proportion de grévistes atteignit 75 %. Dans de nombreuses villes, le pourcentage de grévistes fut important. Des manifestations

6 février 1934 : en France aussi, la menace fasciste

En février 1934, au désordre financier et au chaos économique s'ajoutèrent les scandales politiques. Le Parti Radical, au pouvoir depuis 1932, fut éclaboussé par une affaire de corruption, le scandale Stavisky, du nom d'un escroc qui avait émis des faux bons de caisse avec la complicité du maire radical de Bayonne. L'extrême droite, qui avait le soutien matériel et financier de nombre de grands patrons, trouvait là un terrain favorable pour tenter d'entraîner une partie de la petite bourgeoisie exaspérée.

Une des plus importantes organisations d'extrême droite d'alors était celle des Croix de feu, dirigée par le colonel de la Rocque : elle comptait, en 1934, 35 000 membres actifs, 130 000 sympathisants. Elle bénéficiait du soutien d'un De Wendel, patron de la sidérurgie, et d'un Mercier, patron de l'électricité. L'Action Française, monarchiste, était la plus active, avec 60 000 militants. Elle organisait des troupes de choc, les Camelots du roi, qui s'attaquaient aux vendeurs de la presse de gauche. Il y avait aussi les Jeunesses patriotes, dont le chef était le député et producteur de Champagne Pierre Taittinger, ou encore Solidarité française subventionnée par l'industriel François Coty qui avait fait fortune dans la parfumerie. Depuis le mois de janvier 1934, toutes ces « ligues », encouragées par la victoire du fascisme en Italie et en Allemagne, s'agitaient.

Suite au limogeage du préfet

tation tourna vite à l'émeute. Des combats avec les forces de police et la garde républicaine eurent lieu toute la soirée sur la place ; il y eut 15 morts et des milliers de blessés. Le gouvernement radical de Daladier dut démissionner et Gaston Doumergue, ancien président de la République, constitua un gouvernement réactionnaire, dont le ministre de la Guerre était un certain maréchal Pétain, et qui prit nombre de mesures de rigueur.

Cette manifestation de l'extrême droite le 6 février provoqua une vive émotion dans les rangs d'une grande partie des travailleurs, conscients du danger qu'elle représentait. Ils espéraient une réaction forte et unitaire de leurs organisations ouvrières.

Le mouvement ouvrier à la veille des journées

la majorité des militants avait rallié l'Internationale Communiste, était redevenu un grand parti, avec 135 000 adhérents. Même s'il parlait toujours de révolution dans les discours dominicaux, sa direction menait une politique résolument réformatrice, avec à sa tête Léon Blum et Paul Faure, et appartenait à la majorité parlementaire élue en 1932.

Le Parti Communiste, né en 1920 dans l'enthousiasme suscité par la révolution russe, n'était pas devenu un parti révolutionnaire. La dégénérescence bureaucratique de l'URSS avait entraîné celle de l'Internationale Communiste et les Partis Communistes suivaient ainsi tous les tournants de la politique stalinienne. En France, en 1933, le Parti Communiste ne comptait plus que 28 000 membres, des militants dévoués qui

imposantes se déroulèrent partout, souvent les défilés furent finalement unitaires. À Paris, les deux cortèges séparés se rejoignirent aux cris de « Unité, unité ! » : les travailleurs avaient imposé l'unité dans la rue. Ce fut cette mobilisation voulue à la base dans les grèves et dans la rue qui fit le succès de cette journée. Les travailleurs découvraient qu'ils pouvaient être forts. C'était un énorme encouragement pour l'avenir. Mais, au lendemain du 12 février, tous les problèmes restaient en suspens. Quel allait être cet avenir ? Qui allait l'emporter, de la classe ouvrière ou des bandes d'extrême droite ? Les années qui allaient suivre, jusqu'à la grève générale de juin 1936, allaient confirmer le réveil ouvrier et montrer que les travailleurs avaient toutes les



La première page de L'Humanité au lendemain de la manifestation du 12 février 1934.

• Le prétendu partage du profit

Sarkozy fait mine de proposer, le patronat dispose

Dans son discours du 5 février Sarkozy a dit qu'il souhaitait un partage du profit des entreprises en trois tiers : un tiers pour les actionnaires, un tiers pour l'investissement, un tiers pour les salariés sous forme d'intéressement ou de participation.

Sous l'apparence du gros bon sens et de l'équité, cette préférence présidentielle n'est une fois de plus que bavardages.

D'abord on peut constater que l'État actionnaire, unique, majoritaire ou important, d'entreprises qui font des bénéfices confortables, empoche les profits sans barguigner et qu'il se garde bien de montrer l'exemple en distribuant un tiers des bénéfices aux travailleurs d'EDF, de La Poste ou de la SNCF. Mais de plus il n'est pas question pour Sarkozy et autres d'exiger des patrons qu'ils versent une partie de leurs bénéfices aux travailleurs. Un gouvernement qui soutient le

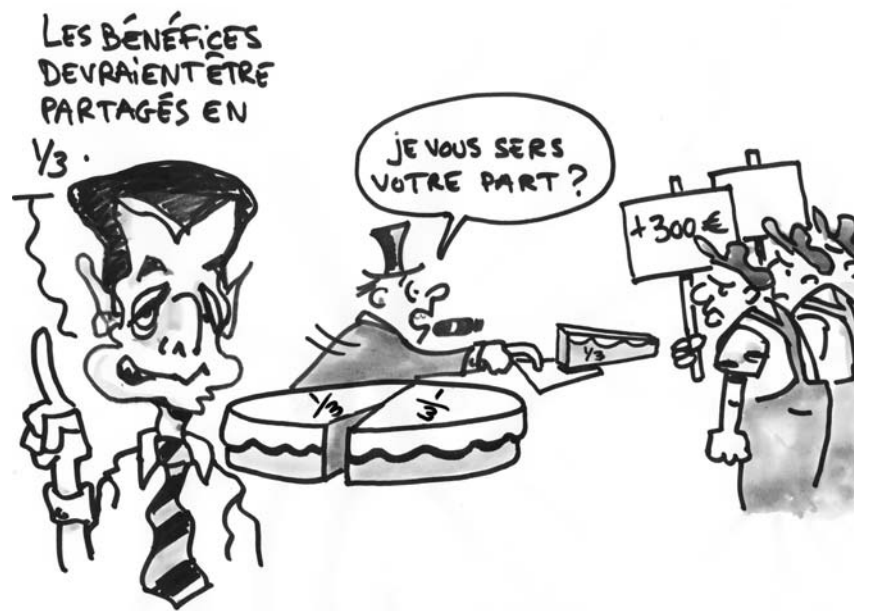
patronat antillais dans son refus d'augmenter les salaires ne risque pas de forcer un mastodonte capitaliste comme Total par exemple à partager ses quatorze milliards de profits !

Ensuite, cette mesure, même si Sarkozy y croyait lui-même et si elle recevait un commencement d'exécution, ne concernerait qu'une toute petite fraction des travailleurs. Elle ne vaudrait en effet que pour les entreprises qui font des profits et pour autant qu'elles les déclarent, laissant de côté l'immense majorité des travailleurs, ceux des petites entreprises, les précaires, les chômeurs, les retraités, les pensionnés. Quelle part, par exemple, des profits de Peugeot devrait donc revenir aux ouvriers des entreprises sous-traitantes qui font peu de profit et à ceux des sous-sous-traitants qui n'en font pas du tout ? Quelle part des profits accumulés sous forme de fortunes personnelles par les capitalistes devrait revenir aux travailleurs

qu'ils ont licenciés ou estropiés ? Pour savoir cela il faudrait que les travailleurs eux-mêmes contrôlent les circuits de l'argent et de la production, connaissent les fortunes privées. Il est peu probable que cela fasse partie de la proposition de Sarkozy.

Tant que le patronat dirige la société sans contrôle, les travailleurs ne peuvent se fier qu'à leur salaire et pas à un hypothétique partage de bénéfices qu'ils n'ont aucun moyen de connaître. La protection du pouvoir d'achat implique non seulement l'augmentation immédiate des salaires, retraites et pensions mais leur indexation sur le coût de la vie.

Et c'est là que la petite musique de Sarkozy sonne le plus faux. Car il est hors de



question pour lui d'augmenter les salaires en général et le smic en particulier. Au contraire même, il continue encore et toujours à vouloir diminuer cette part des salaires que constituent les cotisations sociales patronales. Preuve s'il en fallait que ce qui le préoccupe vraiment est de défendre les profits patronaux, lesquels sont justement assis sur la baisse constante de la masse salariale.

Mais le mot de la fin revient

à Laurence Parisot, présidente du Medef, qui a laissé parler son cœur de patronne et ses tripes de possédante. Le partage du profit, a-t-elle déclaré, est « quelque chose qui touche à un principe essentiel qui est le droit de propriété. Seul l'actionnaire peut décider du montant des dividendes ». Pour les patrons, Sarkozy peut bavarder sur ce qu'il veut, mais pas sur ce sujet.

Paul GALOIS

• Centrales nucléaires EPR

L'argent passe avant l'uranium

Les futurs réacteurs nucléaires EPR (European pressurised water reactor) qui, comme leur nom anglais ne l'indique pas, sont d'une conception franco-allemande (Areva et Siemens) ne cessent de défrayer la chronique avant même d'être construits.

Au départ, déjà, le choix de l'EPR avait été controversé chez les chercheurs. L'EPR, dit réacteur de troisième génération, n'est en réalité que le modèle précédent amélioré, avec – dit-on – plus de rendement et de sécurité (sous réserve que cela fonctionne !). Ce n'est donc que la deuxième génération et demie. La vraie nouveauté, les chercheurs travaillaient à la mettre au point. Il leur manquait, disaient-ils, quelques années.

Seulement Areva et EDF ont mis le frein question recherche, alors qu'il n'y avait pas urgence. Ou plutôt s'il y avait urgence, elle était financière. En compétition avec l'américain Westinghouse (un peu comme Airbus contre Boeing), il s'agissait de se positionner rapidement sur les futurs et plein d'espérances marchés chinois, britannique, américain, sud-africain et autres et d'avoir rapidement un premier exemplaire à montrer.

D'où la décision de faire très

vite un EPR, et ce fut en Finlande puisque ce pays était candidat pour la construction d'une nouvelle centrale nucléaire. Cependant le chantier a déjà pris trois ans de retard et la dépense prévue a augmenté de 50 % par rapport au devis initial. Manifestement Areva et EDF ont vendu à la Finlande quelque chose qui n'était pas au point. Et de prétendre que c'est de la faute des sous-traitants, de problèmes administratifs, des inévitables déboires de ceux qui essuient les plâtres, etc.

Oui mais voilà, c'est en train de recommencer avec l'EPR en construction en France cette fois, à Flamanville. Pour celui-là aussi il y a dépassement des délais et du devis.

La sagesse aurait voulu qu'on attende un peu pour tirer le bilan de ce qui ne va pas. Mais non, la spéculation sur le futur marché du nucléaire ne souffre pas de délais. D'où la décision de construire un troisième EPR, à Penly. Et pour ce dernier, une innovation, il y aura la participation de GDF-Suez.

C'était bien la peine de séparer EDF et GDF pour retrouver ces deux firmes ensemble. Oui, mais entre temps, GDF, dont l'État a fait cadeau à Suez, est devenu une entreprise privée. Et donc le privé accède, pour la première fois en France, au

nucléaire.

Or en ce moment EDF et GDF-Suez sont des concurrents féroces et des adversaires acharnés, alors est-il judicieux de les associer ? Déjà qu'EDF et Areva ne s'en sortent pas avec leurs deux premiers EPR, on ne sait pas si c'est en leur donnant Suez comme partenaire que ça ira mieux ! On n'a pas fini de s'étriper à la direction du troisième EPR...

Mais Sarkozy veut faire plaisir à Suez et il est déjà question que l'EPR suivant soit construit, cette fois, non par EDF mais par

GDF-Suez, avec peut-être une participation de Total.

Cela ajoute encore à l'absurdité de la situation économique : ainsi lorsque EDF et Areva seront arrivés à fabriquer ce type de centrale, on leur demandera de passer la main à d'autres !

Ce qui prime dans tout ce micmac, ce sont les aspects financiers, le désir de satisfaire le secteur privé qui devrait (si tout se passe bien) profiter des retombées des travaux du secteur public. Les intérêts des consommateurs et du person-

nel passent loin derrière.

Une conséquence est que les tarifs de l'électricité risquent d'augmenter très rapidement alors que l'EPR est censé les faire diminuer. Les seuls qui gagneront à l'affaire, ce seront les financiers, les trusts, les bétonneurs... qui tablent sur une durée de vie très longue pour les retours sur investissements.

André VICTOR

• Gaz

Baisse du prix pour les industriels

De façon discrète GDF-Suez a annoncé que ses tarifs destinés aux gros consommateurs, industriels principalement, avaient baissé d'environ 20 % et cela avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier.

Pourtant la direction de GDF-Suez affirmait, il y a peu de temps, qu'il n'était pas question de baisser les prix du gaz tout de suite. Car, disait-elle, celui-ci avait été acheté très cher, lorsque le prix du pétrole était au plus haut et il fallait donc attendre quelques

mois pour que, éventuellement, il soit possible d'envisager une baisse.

Le prochain changement de tarif pour les particuliers est prévu pour le 1^{er} avril. Pas question de baisse avant cette date, disait la direction, et il n'est même pas sûr qu'il y aura une baisse à ce moment-là. Et voilà que ce qui était impossible pour les particuliers le devient pour les industriels !

La conclusion qui s'impose est que les dirigeants de GDF-Suez avaient menti, ce que

bien des gens avaient d'ailleurs compris. Et maintenant ce mensonge est devenu manifeste.

Alors à quand la baisse du gaz pour tout le monde, et rétroactive également depuis le 1^{er} janvier ? Il y a urgence : c'est maintenant, tant que dure l'hiver, qu'on doit se chauffer au maximum et les prochaines factures risquent d'être salées pour le plus grand profit de GDF-Suez.

A.V.